



ISSN 1259-9034

DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS
N° 190 - JANVIER 2012 - 2,30 EUROS

**Nous avons testé
Autolib'
dans le 18e**

(Pages 8 et 9)

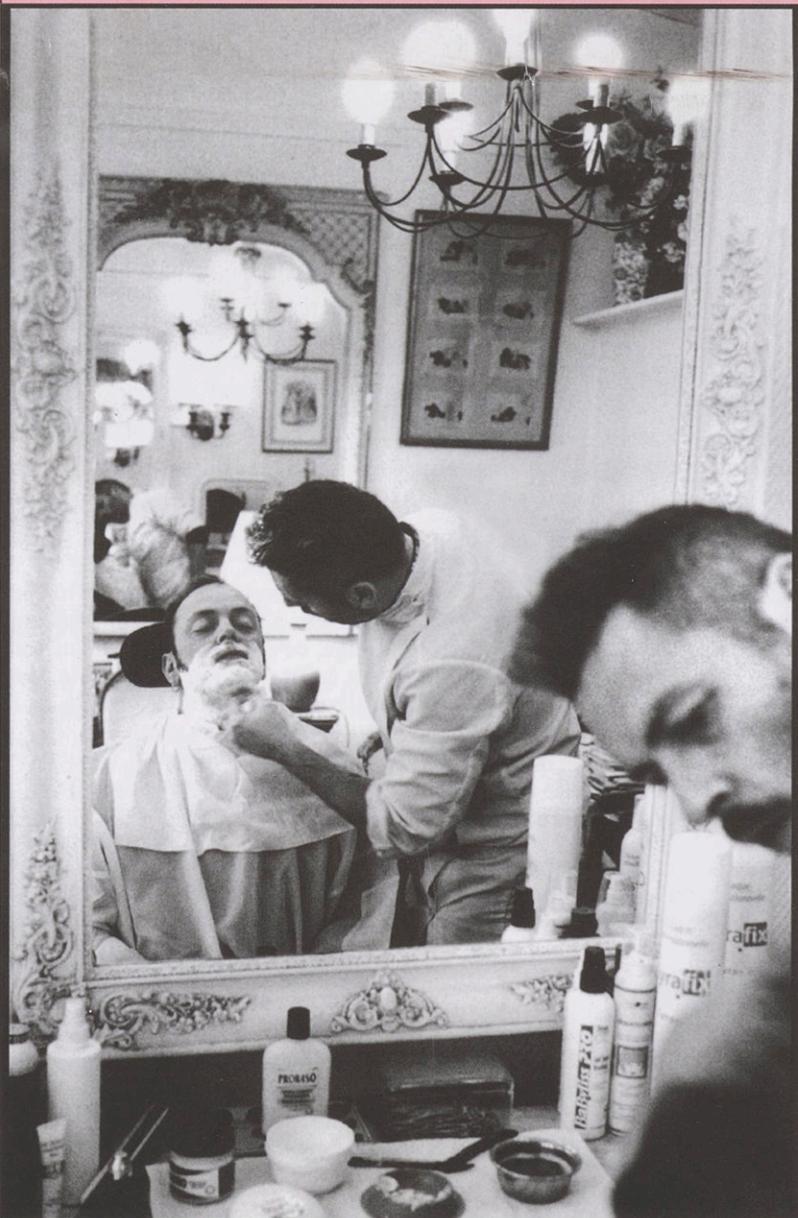
Château-Rouge, Barbès, Porte Montmartre

Ventes à la sauvette : ça flambe

Malgré la répression, le phénomène augmente avec la pauvreté. *(Pages 2 et 3)*

Le barbier de la rue Ste-Isaure

(Page 11)



Bruno Lemesle

Bonne année !

- Quiz : Avez-vous bien lu l'actualité de l'arrondissement ?
- Nos photographes vous proposent des images prises en 2011 dans le 18e *(Pages 6 et 7)*

Un an de prison pour la marchande de sommeil rue Hermel *(Page 10)*

Chapelle, Goutte d'Or : parents d'élèves en colère *(Page 12)*

Raymond Souplex honoré à Montmartre *(Page 14)*

Un mini-bus Batignolles-Bichat *(Page 14)*

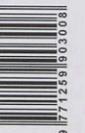
Des locataires se mobilisent pour conserver leur gardien *(Page 15)*

Les exploits de nos footballeurs de moins de 19 ans *(Page 16)*

Lavoir Moderne Parisien : le bâtiment bientôt vendu ? *(Page 17)*

Portrait : Martine Lusardy, directrice de la Halle Saint-Pierre *(Page 24)*

Le bulletin d'abonnement est en page 17



D1 fel 2° 32742

Le dossier du mois

Château-Rouge, Barbès, Porte Montmartre :

DE PLUS EN PLUS DE VENTES À LA SAUVETTE

Ventes "sauvages" et marchés de la misère

On appelle cela des "ventes sauvages". L'expression a été employée lors du compte rendu de mandat de Bertrand Delanoë à la mairie du 18e, en novembre, réunion consacrée essentiellement à la sécurité. Le mot *sauvage* n'est pas utilisé ici dans le sens de "violent", "destructeur", mais de "hors de toute réglementation".

Effectivement, les ventes à la sauvette ne sont pas autorisées par la loi. Pourtant elles se développent sans cesse. Plusieurs quartiers du 18e sont touchés.

Le point de saturation

À Château-Rouge, le point de saturation est dépassé depuis longtemps. Et près du métro Barbès, les vendeurs de cigarettes de contrebande, à certaines heures, empêchent presque le passage des piétons.

Le nombre des *biffins* qui, sur une toile posée à même le sol, étalent des objets de toutes sortes récupérés le plus souvent dans les poubelles, augmente continuellement. À la Porte Montmartre, ils affluent en foule. La municipalité du 18e s'est employée à y apporter un peu d'ordre en créant un "carré des *biffins*" où une centaine d'entre eux sont autorisés à vendre leurs marchandises. Le carré fonctionne bien, mais cela n'empêche pas l'envahissement des trottoirs alentour.

Et les *biffins* s'installent aussi, deux fois par semaine, près du marché Barbès sous le métro aérien.

Citons pour mémoire les vendeurs qui, sur les pentes de Montmartre, proposent des souvenirs et des gadgets aux touristes – sans toutefois qu'il s'agisse d'un phénomène de masse comparable à ce qui se passe dans d'autres quartiers.

Le préfet et le procureur

Le 15 décembre, Daniel Vaillant, maire de l'arrondissement, son premier adjoint Éric Lejoindre et Myriam El Khomri, élue du 18e et adjointe de Bertrand Delanoë à la mairie de Paris, ont rencontré le préfet de police et le procureur de la République pour parler des problèmes d'insécurité dans le 18e, parti-

culièrement des ventes à la sauvette. Après cette réunion, Myriam El Khomri a emmené le préfet et le procureur visiter le marché Château-Rouge. Le procureur, récemment nommé à Paris, a été, paraît-il, fort impressionné.

Dans un communiqué, Daniel Vaillant et Myriam El Khomri résument leur point de vue :

«La municipalité du 18e est prête à réfléchir avec la police et la justice à des aménagements et des occupations légales de l'espace public pour empêcher ces trafics. Mais ces propositions ne suffiront pas si un travail de fond n'est pas engagé pour remonter les filières et démanteler les réseaux qui sont derrière ces trafics... Seule une occupation régulière et durable de la voie publique par des effectifs de police fidélisés permettra aux riverains de retrouver la tranquillité à laquelle ils ont droit...»

Toujours aux aguets

Qui sont ces vendeurs à la sauvette ? Une rédactrice du *18e du mois* en a interrogé quelques-uns à Château-Rouge. Il est très difficile d'engager le dialogue, tant ils sont méfiants. Ils sont «*toujours aux aguets*», toujours en train de regarder si des policiers n'arrivent pas. Si l'ombre d'un policier se profile, ils se sauvent plus loin, reviennent lorsqu'il est passé.

Un Tamoul qui vend des montres, en France depuis quatre ans, explique que c'est son seul moyen de vivre. Il dit qu'il achète sa marchandise «*à un Africain en banlieue*». Une femme africaine qui vend des sacs, achetés à un vendeur en gros «*à Aubervilliers*», questionne : «*Pourquoi venez-vous interroger les gens qui souffrent ?*»

Rue René-Binet, près de la Porte Montmartre, il suffit de rester là quelques heures le week-end pour voir comment ça se passe. À un moment apparaît au bout du mail une camionnette de police. Des policiers en tenue et en civil commentent à arpenter le trottoir. Les *biffins* enveloppent en vitesse leurs objets et se réfugient dans le square Binet ou le square Marcel-Sembat.



Davide Del Giudice

Vendeurs de cigarettes de contrebande près du métro Barbès.

Mais les policiers ne restent jamais longtemps. Ils confisquent les objets de ceux qui ne se sont pas sauvés assez vite, notent leurs identités, et s'en vont. On ne les reverra plus. «*Ce serait pourtant facile de régler le problème*, dit Philippe Durand, de l'association du Petit Ney. *Il suffirait de six policiers arrivant avant les biffins et se relayant toute la journée du samedi et du dimanche.*»

À Château-Rouge cependant, six policiers ne suffiraient pas. Et on se heurte à la diminution constante des effectifs de police : une centaine d'agents en moins dans le 18e en deux ans...

Des nuisances

C'est évident : ces vendeurs à la sauvette causent des nuisances, une gêne parfois importante aux riverains. C'est vrai aussi : derrière cette multitude de petits vendeurs se cachent des réseaux de malfaiteurs qui, eux, ne sont pas des gagne-petit.

Mais on doit s'interroger : même avec des moyens de répression accrus, plus efficaces, peut-on croire qu'on règlera le problème ? Les *biffins*, les vendeurs à la sauvette de Château-Rouge, ce sont des pauvres qui vendent à des pauvres. Et les "Malboro Malboro" de Barbès, à la fin de la journée, qu'ont-ils gagné ?

On peut les chasser d'un lieu, on les retrouvera ailleurs. Dans tous les pays du monde, la pauvreté engendre l'augmentation de "l'économie parallèle". Ça peut être des formes graves de délinquance telles que le trafic de drogue. Ça peut être aussi le travail au noir, ou bien, comme ici, de la toute petite délinquance pour survivre au jour le jour.

Tant que notre système économique et social générera de plus en plus de misère, de chômage et d'inégalités, ne rêvons pas : on n'est pas près de voir disparaître les ventes à la sauvette. ■

Ont travaillé à ce dossier : Lilaafa Amouzou, Virginie Chardin, Marie-Odile Fargier, Noël Monier.

Progrès précaires à Château-Rouge

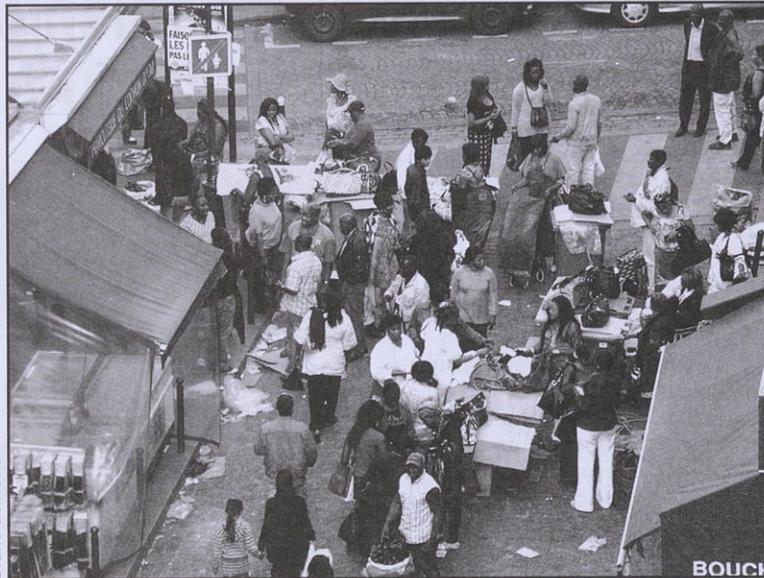
rait-on vers une solution du problème des ventes à la sauvette à Château Rouge ? Depuis décembre, on peut par moment circuler normalement rue Dejean et alentour, sans avoir à zigzaguer entre les étals de vendeurs à la sauvette.

Depuis plusieurs années, ils avaient envahi le quartier, installant sur des cartons ou des poubelles toute une gamme de produits de contrefaçon : sacs, portefeuille, ceintures, parfums, chaussettes, jeans, et puis des gadgets divers, ainsi que des fruits exotiques, des poissons séchés...

Autour, se presse une foule considérable de clients. La bousculade près des escaliers du métro risque de causer des accidents.

Les quatre policiers affectés à ce secteur ne pouvaient pas grand chose face à la foule des vendeurs. Commerçants et riverains n'en pouvaient plus de cet encombrement, ce vacarme, ces déchets abandonnés n'importe où. Si cette économie de la misère permet aux petits vendeurs de gagner quelques euros, elle engraisse surtout les gros trafiquants qui leur fournissent la marchandise sans se risquer sur les trottoirs.

Un nouveau dispositif vient d'être mis en place sur ce secteur, explique Myriam El Khomri, adjointe au mai-



Bruno Lemesle

Vendeurs à la sauvette rue Dejean.

re de Paris chargée des questions de la sécurité et s'occupant des mêmes problèmes à la mairie du 18e. Des policiers en VTT, plus mobiles donc plus efficaces, circulent dans le quartier et un renfort de police stationne dans une camionnette à proximité.

Daniel Vaillant, son adjoint Éric Lejoindre et elle-même ont rencontré le préfet de police et le procureur. Leur

but est d'obtenir non seulement le maintien du dispositif actuel, mais son élargissement à d'autres zones.

D'autres mesures seront mises en place pour réprimer le proxénétisme qui étend ses réseaux sur Château-Rouge et surtout, insiste Myriam El Khomri, protéger les jeunes femmes qui se prostituent dans des conditions épouvantables. **M.O.F.**

Barbès : des cigarettes trafiquées

Cela a commencé il y a un peu plus de quatre ans. Au début, ils étaient peu nombreux, près du métro Barbès, à interpellier les passants : «*Malboro, Malboro...*» Puis ils se sont retrouvés jusqu'à une centaine. Des clients viennent de tout Paris. À certaines heures, il est presque impossible, si l'on arrive du boulevard Barbès, de gagner l'escalier de la ligne 2 du métro.

Au début, ils vendaient d'authentiques Marlborough, importées

en contrebande d'Afrique (où les taxes sur le tabac sont moins élevées, donc les prix moins chers). Actuellement, les analyses effectuées sur des cigarettes achetées à Barbès concordent : le mélange qu'on y trouve contient des débris divers, pas seulement du tabac.

Les vendeurs sont tous des hommes, de type maghrébin et se connaissant (bien que la plupart n'habitent pas le 18e) – ce qui indique qu'il y a derrière eux un réseau

organisé de trafiquants. Mais il est probable que chaque revendeur gagne peu, vu leur nombre.

Les interventions de police sont rares. Des policiers en nombre insuffisant risquent de se trouver empêchés d'agir par des attroupements pas du tout spontanés. On constate, ces dernières semaines, une présence plus régulière de policiers et de gendarmes à l'intérieur de la station de métro – mais pas en dehors. **N.M.**

Les biffins, état des lieux

En octobre 2009 éla mairie mettait en place à la Porte Montmartre, sous le pont du périphérique, un "carré des biffins" proposant cent places garanties aux chiffonniers, afin de trouver une solution au problème posé par leur présence avenue de la Porte-Montmartre et sur le mail Binet.. Ce "carré" est géré par l'association *Aurore*. Chargée d'organiser l'occupation des places, elle propose également un accompagnement social aux biffins.

Mais deux ans plus tard, près d'un millier de revendeurs supplémentaires se pressent chaque fin de semaine en dehors des limites du "carré". Symptôme local d'une crise globale, ils sont de plus en plus nombreux à glaner çà et là des objets de récupé-

ration, parfois même des aliments à la limite de la date de péremption, qu'ils revendent à des clients aussi nombreux et aussi pauvres qu'eux. De manière anarchique, sur plusieurs centaines de mètres, s'étalent des monceaux de fripes, des téléphones portables, de chaussures...

Avec la crise, ce marché de la misère se développe. On voit arriver en masse précaires, retraités, chômeurs, venant de tout Paris et de la banlieue, qui trouvent dans la biffe un dérivatif à la mendicité ou un complément de salaire.

L'augmentation du nombre de biffins excède les riverains qui dénoncent «*des nuisances environnementales*». Principaux reproches : la gêne des voies d'accès aux immeubles, à

la bibliothèque, à la crèche et aux écoles, et l'amoncellement des déchets après les ventes.

D'autres arrondissements sont concernés par l'augmentation du nombre de biffins. Quand la répression policière devient trop forte, les vendeurs chassés de la Porte de Montreuil ou de Belleville affluent à la Porte Montmartre. Pour y remédier, la mairie du 14e arrondissement va mettre à leur disposition, début 2012, cinquante emplacements à côté des autres commerçants de la porte de Vanves. Dans le 20e, un projet de ressourcerie-déchetterie a été évoqué.

Malgré ces efforts, le dossier reste une source de tension entre les élus, les riverains et les associations de défense des biffins. **L.A.**

Le 18e du mois est un journal d'information sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale.

Il est édité par l'association des Amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. : 01 42 59 34 10.

18dumois@gmail.com

twitter : @le18edumois

● **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Annick Amar, Lilaafa Amouzou, Stéphane Bardinet, Fabrice Benoist, Virginie Chardin, Djimmy Chatelain, Patricia Cherqui Tessa Chéry, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Claire Dalla-Torre, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Davide Del Giudice, Dominique Delpirou, Sophie Djouder, Anne Farago, Marie-Odile Fargier, Florianne Finet, Jacqueline Gamblin, Gérard Gaudin, Michel Germain, Philippe Gitton, Angela Gosmann, Fouad Houiche, Marie-Pierre Larrivé, David Le Doaré, Mathieu Le Floch, Bruno Lemesle, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Sabadel, Camille Sarrot, Robert Sebbag, Pascal Zingile.

● **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. ● **Maquette** : Nadia Djabali.

● **Bureau de l'association** : Michel Cyprien, président, Marika Hubert, vice-présidente, Christian Adnin, trésorier, Günter Klode, trésorier-adjoint, Martine Souloumiac, secrétaire, Camille Sarrot, secrétaire-adjointe. ● **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

Le bulletin d'abonnement est en page 17.

Motoichi TAKEMOTO

Club ANFAA (Amitié Nippono-Franco-Arabo-Andalouse)

organise JOURNÉE SAUVER LE JAPON

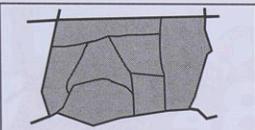
Cours de Japonais, Arabe, Espagnol, Anglais, Français.
Visites de lieux historiques pour étrangers.
Flamenco. Escrime. Trompe de chasse. Voyage équestre en France, Espagne, Algérie, Tunisie, Maroc, Japon.
Echanges culturels, économiques, sportifs entre Europe, Japon et pays arabes.

25, Rue Lamarck 75018 Paris.
06 1045 8977

takemotomotoichi@yahoo.fr

<http://www.clubanfaa.com>

<http://sauverlejapon.anfaa.free.fr/>



À propos de la condamnation de Jacques Chirac

La condamnation de Jacques Chirac à deux ans de prison avec sursis pour détournement de fonds publics a suscité beaucoup de commentaires. Les faits remontent à l'époque où il était maire de Paris (de 1977 à 1995). Il lui est reproché d'avoir mis en place un véritable système faisant payer par la Ville de Paris (donc par les contribuables parisiens) nombre de personnes qui travaillaient en réalité pour le parti de Chirac, le RPR.

Ce jugement fait suite à une série d'autres procès pour des faits semblables. Parmi les personnes condamnées dans le passé figurent deux hommes politiques liés au 18e arrondissement.

En premier lieu, Alain Juppé, député de Montmartre-Clignancourt et tête de liste de la droite aux élections municipales dans notre arrondissement. Il était à l'époque des faits à la fois l'adjoint au maire chargé des finances à l'Hôtel de Ville, et le secrétaire général du RPR. Il avait participé à ces "détournements de fonds publics". Condamné en 2004 à quatorze mois avec sursis et un an d'inéligibilité, il est ensuite redevenu maire de Bordeaux et ministre des Affaires étrangères.

Patrick Stefanini, qui en 1995 a succédé à Alain Juppé comme leader du RPR dans le 18e, avait été payé sur le budget de l'inspection générale de la Ville de Paris alors qu'il consacrait le plus clair de son temps au RPR. Il a été le directeur de la campagne présidentielle de Jacques Chirac. Condamné en 2004 à dix mois de prison avec sursis, il est actuellement préfet de la région Aquitaine. ■

Voici où va l'argent des collectes de la mairie

Où vont les sommes que certaines personnes laissent bénévolement à la mairie lors des mariages et autres cérémonies ? Dans notre arrondissement, cela a rapporté 10 130 € cette année. C'est une petite somme, mais ce sont les seules ressources qu'une mairie d'arrondissement recueille sans que cela passe par le budget de la mairie centrale de Paris. On appelle cela "les fonds du maire". Le 5 décembre, le conseil d'arrondissement a approuvé l'usage que Daniel Vaillant propose pour cet argent : une moitié ira au Comité des fêtes pour aider à l'organisation de la Fête des Vendanges, l'autre moitié à la Salle Saint-Bruno pour la Fête de la Goutte d'Or. ■

Négociation sur le maintien du centre Sécu de la rue des Fillettes

Une négociation difficile est en cours entre la mairie du 18e et la Caisse d'assurance maladie de Paris. Celle-ci, en effet, envisage de fermer son centre de la rue des Fillettes et de ne plus laisser à la disposition du public qu'un seul centre dans notre arrondissement, celui de la rue Belliard. Les élus du 18e ont affirmé leur volonté de voir maintenu un deuxième centre. (Voir notre dernier numéro.)

Ils rejoignent d'ailleurs en cela le souhait des syndicats du personnel.

À la fin décembre, aucune décision définitive ne semblait prise. Les discussions continuent, nous a indiqué Gérard Briant, adjoint chargé des affaires sociales à la mairie du 18e. La direction de la Caisse évoque l'existence de problèmes d'amiante dans les locaux de la rue des Fillettes. Le déménagement de ce centre d'accueil à une autre adresse est une des hypothèses étudiées.

Nous avons appris que la directrice



Le centre Sécu de la rue des Fillettes (menacé) : un lieu clair et confortable.

du centre Belliard aurait indiqué à ses employés que le centre des Fillettes ne serait pas fermé. Mais que voulait-elle dire exactement ? Il n'a jamais été question d'une fermeture dans l'im-

mediat. La fermeture envisagée par la direction de la Caisse ne l'est qu'à échéance d'un an environ. Et sur ce point, pour le moment, l'incertitude demeure... ■

Déjà des candidats députés dans le 18e

La campagne pour l'élection présidentielle est lancée, mais déjà les partis politiques choisissent leurs candidats pour le scrutin suivant, l'élection des députés, qui aura lieu en juin 2012.

Les circonscriptions des élections législatives ont été modifiées dans toute la France, y compris donc à Paris, par un vote du Parlement, afin de mieux équilibrer le nombre d'électeurs par circonscription. Il y aura trois députés de moins à Paris.

La 17^e circonscription de Paris, c'est désormais celle qui regroupe, grosso modo, la Goutte d'Or, La Chapelle et une partie du 19e arrondissement (La Villette). La 18^e circonscription, c'est Montmartre-Clignancourt, avec un petit bout du 9e arrondissement. Et la circonscription qui groupe une petite

partie de l'ouest de notre arrondissement, et surtout les quartiers Batignolles et Épinettes dans le 17e arrondissement, s'appelle désormais la 3e circonscription.

Les socialistes ont choisi

Au Parti socialiste, dans ces trois circonscriptions, les adhérents ont voté le 1er décembre pour choisir leurs candidats. Scrutin sans surprise : les députés sortants ont eu de larges majorités. Néanmoins, d'autres militants se présentaient contre eux dans deux de ces circonscriptions.

Daniel Vaillant disputera la 17^e circonscription (Goutte d'Or, Chapelle, Villette), ayant obtenu 75,49 % des voix. Christophe Caresche, fort de ses 83 % de soutien des militants, aura la charge de briguer la 18^e circonscrip-

tion (Clignancourt-Montmartre-Grands-Carières, et le quartier Rochechouart dans le 9e arrondissement). Et Annick Lepetit, seule en lice, a obtenu 100 % des voix des militants pour représenter le PS dans la 3^e circonscription (Épinettes, Batignolles et nord-ouest du 18e arrondissement).

Dans d'autres partis

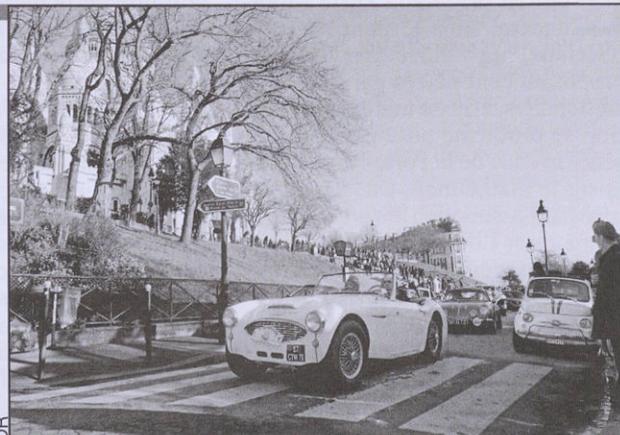
Chez les Verts, la désignation finale n'aura lieu qu'en janvier. De même à l'UMP, où cependant, de source informée, on apprend que Roxane Decorte devrait être candidate (comme en 2007) dans la circonscription Goutte d'Or-Chapelle-Villette, et que Pierre-Yves Bournazel le sera dans la circonscription Clignancourt-Montmartre ; dans la 3^e circonscription en revanche, le choix n'est pas encore fait. ■

8 janvier : les vieilles voitures passeront à Montmartre

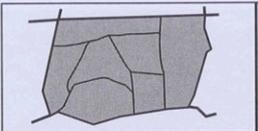
C'est le tout premier rassemblement de l'année de voitures anciennes : la 12e Traversée de Paris passera dimanche 8 janvier au matin par Montmartre. Cinq cents véhicules à deux ou quatre roues, de marque française, anglaise, allemande, américaine, japonaise, etc., partiront à 8 h de l'esplanade du château de Vincennes pour une boucle

de 30 kilomètres : République, place Vendôme, un détour par Montmartre, puis Concorde, Étoile, le Panthéon, et retour à Vincennes où les véhicules seront exposés jusqu'à 16 h 30.

Cette manifestation est organisée par l'association Vincennes anciennes qui groupe plus de huit cents amateurs de voitures anciennes. ■



Une Austin Healey, une Fiat 500, une Alpine devant le Sacré-Cœur lors de la précédente Traversée de Paris.



À la recherche des coins calmes : Paris enquête sur le bruit de la circulation

Connaissez-vous un petit coin bien tranquille dans votre quartier ? L'information intéresse la municipalité de Paris qui invite chaque habitant à répondre à l'enquête qu'elle poursuit sur paris.fr. Un premier bilan vient d'être communiqué lors d'une réunion publique en mairie du 18e le 12 décembre, recensant vingt-neuf sites calmes dans notre arrondissement.

Le résultat a parfois surpris, par exemple lorsque les enquêteurs ont présenté comme une "zone calme" le square de Jessaint. Certes, il est sans doute moins exposé au vacarme du carrefour rue Marx-Dormoy - boulevard de la Chapelle que son voisin le square Louise-de-Marillac, mais pas au point que les habitants présents le considèrent comme un exemple de tranquillité ! Dominique Lamy, adjoint aux transports à la mairie du 18e, a dû alors préciser que le concept de "zone calme" devait s'entendre par zone plus calme que les alentours.

Squares et jardins

Les vingt-huit autres lieux calmes recensés dans le 18e sont en majorité des squares et jardins, mais aussi toute une partie de la Butte Montmartre peu fréquentée par les véhicules à moteur. Mais la liste n'est



pas close : à chacun de la faire évoluer en répondant au questionnaire en ligne. Celui-ci a déjà reçu 1 200 réponses.

L'enquête porte aussi sur les nuisances sonores causées par le périphérique, les véhicules motorisés à deux roues, les livraisons, les trains et les avions. Les habitants sont invités à désigner les mesures qu'ils jugent les plus efficaces contre certains fauteurs de bruits.

Certaines mesures sont déjà entrées en vigueur. Ainsi, l'amende

pour les conducteurs de deux-roues qui ont trafiqué leur engin a presque quadruplé et les contrôles ont augmenté : si motos et scooters ne représentent que 17 % du trafic dans Paris, ils sont perçus comme plus bruyants, notamment lorsqu'ils accélèrent brutalement. La Ville encourage aussi l'usage de deux roues électriques silencieux par une subvention à l'achat de 400 €.

Le bruit du périph

Le 18e est particulièrement concerné par le bruit du périphérique, ressenti comme encore plus pénible entre 5 h et 7 h du matin par les riverains. Les participants ont réclamé des revêtements antibruit et la couverture de plusieurs tronçons. Pascal Julien, adjoint à l'environnement du 18e, a prôné plutôt une réduction de la vitesse pour faire baisser le bruit de quelques décibels et assurer une circulation plus fluide, donc moins perturbante.

Enfin les élus ont rappelé l'hostilité du conseil d'arrondissement contre la liaison express en surface entre la gare de l'Est et l'aéroport de Roissy, et contre la création d'un hélicoptère à la Porte d'Aubervilliers : deux équipements qui généreraient de nouvelles nuisances sonores dans l'arrondissement.

Marie-Odile Fargier

Où déposer votre sapin de Noël pour qu'il soit recyclé

Lorsque vous déciderez que le sapin de Noël doit quitter votre domicile, ne le déposez pas sur le trottoir à côté des poubelles. Il serait alors incinéré en même temps que les ordures ménagères, provoquant pollution et coût inutiles. Les services municipaux ont prévu des lieux, dans des squares ou jardins, où vous pouvez le déposer, depuis le 26 décembre et jusqu'au 22 janvier. Voici les adresses pour les habitants de nos quartiers :

- Place Constantin-Pecqueur.
- 156 rue Marcadet (square Serpollet).

- Square René-Binet.
- 20 rue du Département (Jardins d'Éole).
- Square des Épinettes, rue Colette dans le 17e.
- Square d'Anvers, dans le 9e.

Les sapins déposés y seront broyés et utilisés comme paillage directement répandu sur les massifs, ou comme élément pour faire du compost.

Attention ! Pas de sapins en plastique ! Toutes les décorations doivent avoir été retirées, et le sapin ne doit pas être dans un sac ! ■

Nouvelle adresse pour déposer des objets à la Ressourcerie

La Ressourcerie de l'association - Interloque recevait jusqu'à présent les objets de récup' (ordinateurs obsolètes, vieux appareils électro-ménagers, etc.) dans son local du 14 rue des Cloÿs. À partir du 2 janvier, le lieu d'accueil

de ces "apports volontaires" est transféré dans un autre local, 8 rue de Trétagne (qui était auparavant une de ses boutiques). Les horaires d'ouverture restent inchangés : du lundi au samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. ■

...Vous pouvez aussi déposer vos jouets non utilisés

Du 5 janvier au 5 février, vous pouvez déposer à la mairie du 18e, dans le hall d'accueil, les jouets qui ne sont plus utilisés. Vous aiderez ainsi l'association Vaincre l'autisme. En effet, les enfants atteints par l'autisme (un enfant sur cent) ont besoin, pour progresser, de stimulations et les jeux et jouets ont dans ce cadre un grand rôle. Les jouets que l'on collectera seront distribués aux structures de l'association en France, au Maroc et au Cameroun, ainsi qu'à des associations partenaires.

L'autisme aujourd'hui n'est plus une fatalité. Des prises en charge adaptées et innovantes sont mises en place et des possibilités de traitement voient le jour.

□ Vaincre l'autisme, 51 rue Léon-Frot, 75011 Paris. www.vaincrelautisme.org

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, d'expositions et manifestations, communiquées par des associations ou organismes divers.

Conseil d'arrondissement

- Prochain conseil d'arrondissement : lundi 30 janvier à 18 h 30 à la mairie.
- Conseil de quartier Clignancourt-Jules Joffrin : réunion publique jeudi 19 janvier à 19 h, lieu à préciser.

7 janvier : Les ruches aux vœux de l'ADDM

La réunion des vœux de l'Association de défense de Montmartre et du 18e (ADDM 18) aura lieu samedi 7 janvier, 14 h 30, dans la salle proche de l'église St-Pierre, près de la place du Tertre. Thème principal : les ruches en projet rue Gabrielle.

8 janvier : Les Papillons blancs

L'association des Papillons blancs œuvre pour apporter un peu de chaleur aux enfants handicapés et à leurs familles. Sa fête de Noël aura lieu dimanche 8 janvier à 14 h à la salle des fêtes de la mairie.

11 janvier : Poésie avec la Ruche des Arts

Mercredi 11, de 19 h 30 à 22 h, soirée de poésies et chansons de la Ruche des Arts, au Bab'Ilo, 9 rue du Baigneur. Thème : La rue. Prochaine séance des ateliers d'écriture, jeudi 5 à 20 h à la Maison des associations, 15 passage Ramey).

12 janvier : Inauguration de la place Louis-Baillet

Jeudi 12 janvier à 11 h 15, inauguration de la place Louis-Baillet, à l'angle des rues Ordener et Marcadet. Louis Baillet a été député de la circonscription Chapelle-Goutte d'Or. (Le 18e du mois, novembre 2011.)

21 et 22 janvier : Fête de la coquille St-Jacques

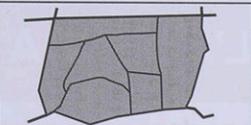
Sur la place des Abbesses, samedi 21 et dimanche 22, pour la 6e fois, sous le patronage du conseil régional de Bretagne, fête des Côtes d'Armor et de la coquille St-Jacques. Groupes de chants de marins, représentants des producteurs, mareyeurs, vente de poissons et crustacés...

21 et 22 janvier : Braderie à N-D-du-Bon-Conseil

Samedi 21 (10 h à 19 h) et dimanche 22 janvier (10 h à 16 h), dans la salle paroissiale de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 140 rue de Clignancourt, braderie de l'association Clément Myionnet : vêtements, chaussures, linge, vins. Et une pâtisserie, un salon de thé, une restauration rapide...

27 janvier : Poètes en Résonances

Comme tous les derniers vendredis du mois, l'association Résonances propose une soirée poétique, le 27 janvier à 20 h (8 rue Camille-Flammarion). Poètes invités : Jean Portante, Alexandra Fixmer, Serge Basso.



Les photographes du 18e du mois vous proposent ces photos de l'année 2011

Peut-être avez-vous remarqué, à côté de chaque photo publiée dans le journal, un nom imprimé verticalement et en petits caractères : celui de l'auteur de l'image. C'est ainsi que signent les photographes (1). Si vous y avez prêté attention, vous avez vu que certains noms reviennent régulièrement : ceux des photographes qui font partie de notre équipe de rédaction.

Nous avons toujours eu la chance, au 18e du mois, d'avoir un groupe de photographes de talent.

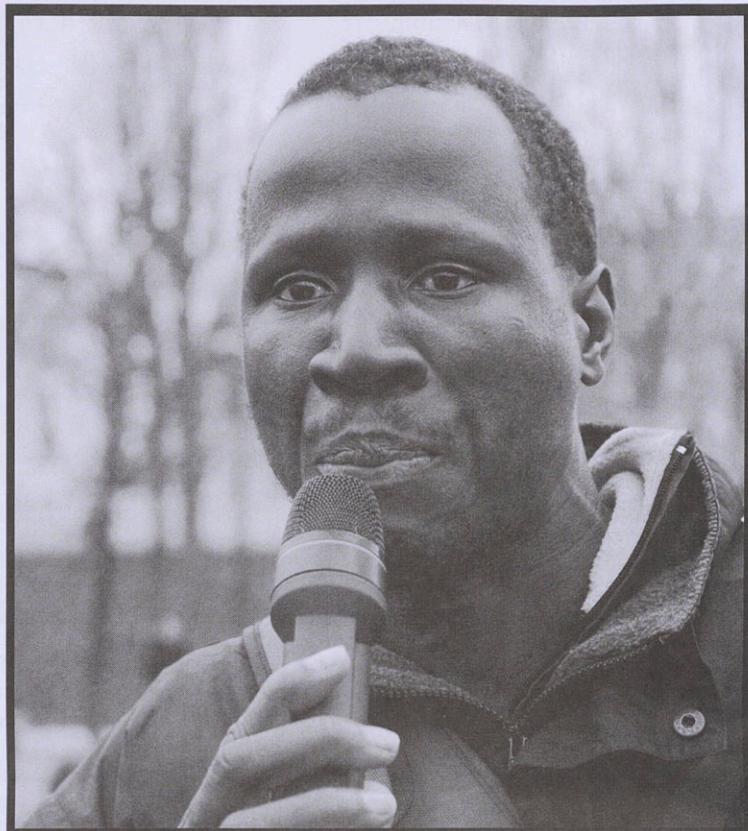
Thème des photos qu'ils présentent ici : une image prise dans l'arrondissement durant l'année écoulée et qui leur a paru particulièrement intéressante. La photo choisie peut avoir ou non un rapport avec un article paru dans le journal.

Elles vous sont dédiées, avec tous nos vœux de bonne année.

1. Pour certaines photos, il y a seulement les lettres D.R., ce qui signifie "droits réservés". Cela indique que la photo nous a été communiquée par un tiers qui n'en est pas l'auteur.



▲ Davide Del Giudice. «Tôt dans la matinée, un des premiers jours du printemps, durant un reportage pour *Le 18e du mois* sur les agents de la voirie du secteur Montmartre, je suis tombé sur ce couple d'amoureux qui se réchauffaient aux premiers rayons du soleil.»



▲ Bruno Lemesle. Un portrait : Sissoko. Il avait été un des porte-parole des sans-papiers qui ont occupé durant un peu plus d'un an un immeuble rue Baudelique. (Et ce choix, évidemment, a une signification.)

Quizz : Avez-vous bien lu l'actualité du 18e de l'année 2011 ?

1. Novembre : Pourquoi le conseil d'arrondissement a-t-il décidé de changer le nom de la rue Lolive en "rue de l'Olive" ?

- a. La mairie souhaite installer un marché spécialisé dans les produits méditerranéens.
- b. En hommage à la compagne de Popeye.
- c. Lolive était le nom d'un gouverneur de la Guadeloupe au XVIIIe siècle, responsable du massacre de milliers d'indigènes et de "l'importation" d'esclaves.

2. Septembre : Quel événement a terni l'élection de Miss Montmartre 2011 ?

- a. Geneviève de Fontenay a retrouvé des images de la Miss mangeant du yaourt.
- b. Miss Montmartre est un homme.
- c. La Miss élue a préféré laisser sa place à une autre, afin de ne pas « ternir son image ».

3. Février : "L'affaire du Malheur des dames" fait référence à :

- a. Une association de féministes du

troisième âge réclamant la gratuité du Viagra dans les Plannings familiaux.

- b. Une association d'hommes anti-féministes qui porte plainte contre les cadences infernales imposées par leurs épouses.
- c. Un roman policier dont l'action se situe au Marché Saint-Pierre et qui a fait l'objet d'une plainte des propriétaires du magasin pour « préjudice moral et atteinte à l'image ».

4. Avril : Quel moyen a trouvé un chef d'entreprise de la

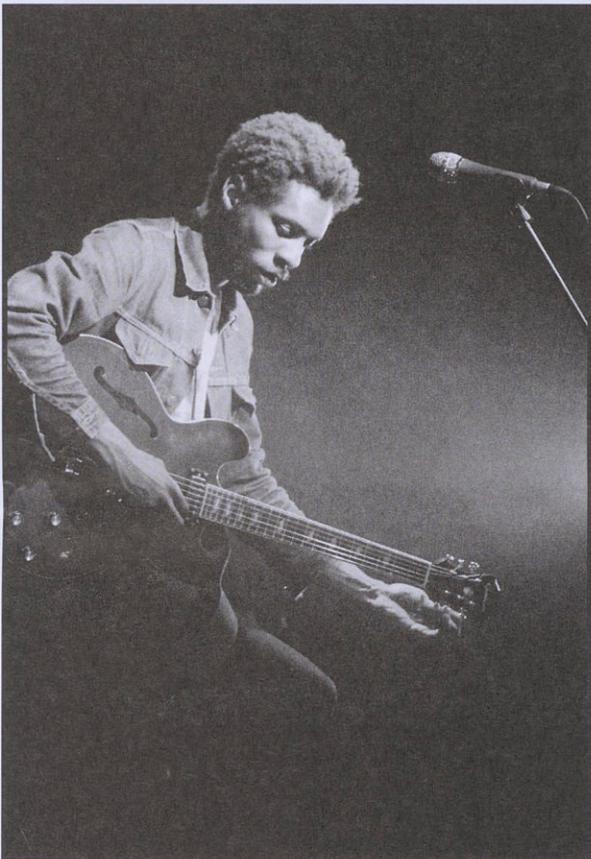
rue d'Aubervilliers pour ne pas payer les salaires et indemnités de ses employés à la suite de l'incendie de son commerce ?

- a. Convoquer tout le monde pour un entretien préalable à licenciement pour faute grave, puis fuir et ne pas donner de nouvelles.
- b. Proposer un plan de remboursement par la Banque Centrale Européenne, fuir et ne pas donner de nouvelles.
- c. Offrir une tournée générale au bistrot du coin, ne pas payer la note, fuir et ne pas donner de nouvelles.



◀ Florence Delahaye.

Photo extraite d'un reportage sur les Jardins d'Éole de la rue d'Aubervilliers. (Paru dans *le 18e du mois* d'octobre 2011.)

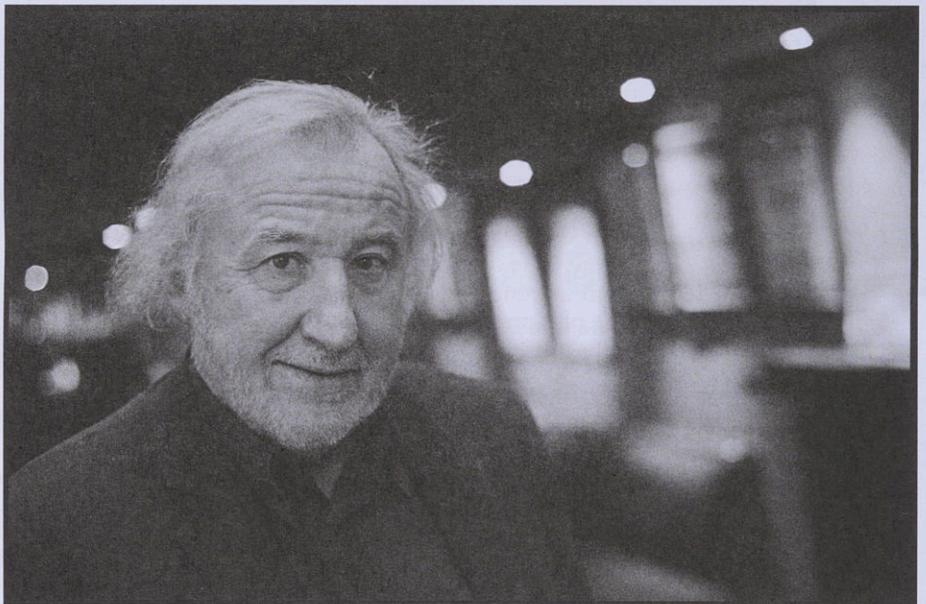


◀ Tessa Chéry.

À l'occasion d'un dossier sur la musique paru dans *le 18e du mois* de juillet 2011, cette image prise au Centre musical Fleury-Barbara : un des musiciens du groupe *Who makes Anita shakes*.

▶ Thierry Nectoux.

Il a choisi un portrait : celui du grand acteur Jean-François Balmer. (Article paru dans *le 18e du mois* de février 2011.)



▶ Fouad Houiche.

Il était présent boulevard de Rochechouart le jour où l'Élysée-Montmartre a brûlé. Et Fouad a saisi au vol cette image, parue en première page de notre numéro d'avril 2011.

5. Septembre : Pour éviter les prières dans les rues, les musulmans des rues Myrha et Polonceau sont invités à aller prier :

- a. Dans une synagogue.
- b. Dans une église.
- c. Dans des ateliers de l'ancienne caserne de Clignancourt.

6. Juillet-Aout : Qui a déclaré à propos du cannabis : «Il faut sortir du statu quo, franchir le pas de la légalisation avec une production encadrée et une vente réglementée et donc sécurisée.» ?

- a. Doc Gynéco.
- b. Daniel Vaillant.
- c. Le conseil d'administration du *18e du mois*.

7. Mai : L'association Prends-en de la graine a

organisé pour la troisième année une distribution de semences (de fleurs et de plantes aromatiques) aux Abbesses. Cette année, l'association a été épaulée par :

- a. *Kokopelli*, du nom d'un dieu amérindien symbole de fertilité, qui est une association militant pour la biodiversité et la préservation de semences anciennes ou rares.
- b. Par Doc Gynéco, sur un qui-proquo.
- c. Par DSK, sur un malentendu.

8. Mai : Que disent les vendeurs illégaux de cigarettes de la Goutte d'Or pour appâter le chaland ?

- a. «Malboro Malboro», pour indiquer le type des cigarettes vendues.
- b. «Malfaçon Malfaçon», pour indiquer en toute transparence la qualité

des marchandises vendues.

c. «Mal au dos Mal au dos», pour signifier qu'ils sont debout depuis longtemps et qu'il serait généreux d'acheter leurs marchandises.

9. Juin : Quels habitants du 18e ont monté les marches du festival de Cannes 2011 ?

- a. Po, le Guerrier Dragon de *Kung Fu Panda 2*.
- b. Mumble et Gloria, les pingouins du film *Happy Feet*.
- c. Saïd, Moussa, Alexandre, Awa, Fanta et Esther de l'association *Espoir 18*.

10. Mars : Accord entre la Région et l'État sur les transports du Grand Paris : qu'en est-il pour le 18e ?

- a. La ligne 14 va être prolongée de Saint-Lazare à Mairie-de-Saint-

Ouen, en passant par Porte-de-Cligny, pour soulager la ligne 13.

b. Un téléphérique sera installé entre le Sacré-Cœur et le Père-Lachaise, pour attirer les amateurs de sports d'hiver et soulager la ligne 2.

c. Les Vélib seront désormais équipés d'un moteur. Ce n'est pas très écolo, mais ça soulagera les mollets.

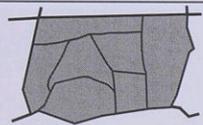
Mathieu Le Floch

Réponse : • 1 c • 2 c • 3 c • 4 a • 5 c • 6 b • 7 a • 8 a • 9 c • 10 a.

Si vous avez 10 bonnes réponses : Bravo, vous connaissez bien l'actu du 18e...

Si vous avez moins de 10 bonnes réponses : Abonnez-vous au journal.

Si vous avez plus de 10 bonnes réponses : Vous avez mal compté.



Autolib' : où en était-on fin décembre

J'ai testé Autolib' sur les pentes de Montmartre

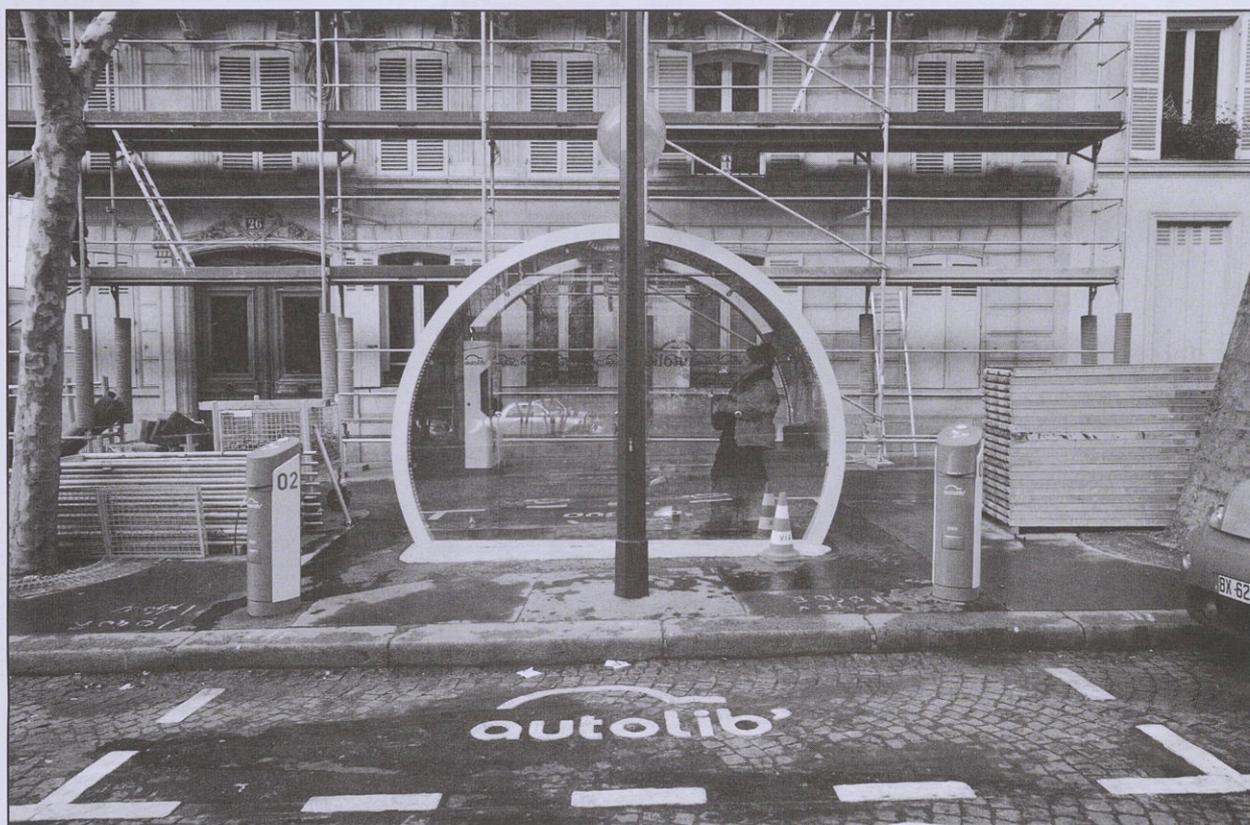
Autolib' a été lancé le 5 décembre, à Paris et dans 45 autres communes d'Île-de-France. Dès le lendemain, Michel Cyprien, de l'équipe du *18e du mois*, a testé le dispositif. Voici son récit.

« Je me rends 65 rue Ordener où, comme je l'ai lu, il existe une station. Les plots Autolib' sont là, mais pas de voiture. Plus loin, 120 Ordener, il y en a deux, mais impossible de les utiliser : portières fermées, et aucune indication. Je rentre chez moi, et sur l'ordinateur je constate que j'aurais dû d'abord me rendre à une *station mère* pour y prendre un abonnement.

Il n'y a pour le moment aucune *station mère* dans le 18e. La plus proche se trouve dans le 9e, avenue Trudaine.

Obtenir son badge

Je m'y rends, muni des documents qui sont demandés : permis de conduire, carte d'identité, carte bancaire. (Il paraît impossible d'accéder à Autolib' si l'on ne possède pas de carte bancaire.) Deux "ambassadeurs" m'accueillent, très aimables, me placent devant un écran tactile où,



La "station mère" la plus proche, avenue Trudaine. (Il n'y a pas de station mère dans le 18e.)

après une attente de cinq minutes environ, apparaît une personne qui me demande un tas de renseignements sur moi. Elle me guide pour scanner mes documents et me prendre en photo. Je choisis l'abonnement de 24 heures : 10 euros.

Trente secondes plus tard, sort un

badge nominatif, avec lequel je peux immédiatement aller me faire connaître à la station proche, sur un plot bleu. «Vous pouvez prendre la voiture n° 5.» Je débranche le fil électrique qui relie la voiture à une borne, déverrouille la voiture en posant le badge sur un voyant situé près du rétroviseur, la clé est sous le volant, un écran s'allume : «Bienvenue, Monsieur Cyprien». (Tiens, elle me connaît déjà ?) En route !

Mon avis : test positif

La voiture mérite des compliments : deux portières seulement, mais elle offre quatre vraies places, avec des sièges arrière confortables ; les passagers ne sont pas serrés, et l'on peut y déposer des colis relativement volumineux. Le coffre contient sans problème deux valises.

Conduite agréable, souple. De bonnes reprises, je le constate en grimpant les rues en pente de Montmartre. Le tableau de bord, sous forme d'écran tactile, comporte toutes les informations dont on a besoin : la vitesse, le temps, la charge de la batterie (autonomie deux heures et demi), la radio avec sept chaînes préenregistrées, un GPS. Pas

de changements de vitesse à effectuer : le levier n'a que deux positions, D (*drive*) pour la marche avant, et R (*return*) pour la marche arrière.

Elle est très silencieuse ; c'est même, dit-on, un des problèmes de cette voiture électrique : les piétons ne l'entendent pas arriver.

La vitesse est limitée à 130 kilomètres à l'heure.

Le GPS, si je lui ai indiqué une destination, me guide, et lorsque je veux rendre la voiture il me mène vers la station la plus proche où je peux la laisser. Gros avantage : le conducteur n'est pas obligé de ramener la voiture au point de départ. Donc, pas de problème de stationnement. J'ai roulé un peu moins d'une demi-heure, cela me coûte 5,86 €, en plus de l'abonnement.

Si j'étais tombé en panne, m'a-t-on indiqué, Autolib' serait venu me chercher dans un autre véhicule. La voiture est reliée en permanence au centre de contrôle, susceptible d'aider le conducteur à chaque instant du parcours ; il suffit d'appuyer sur le bouton bleu en bas du tableau de bord.

Mon avis : c'est très pratique, et facile d'utilisation dès lors qu'on est abonné.»

Les stations dans le 18e

Sauf erreur de notre part, quatorze stations Autolib' étaient installées, fin décembre, dans notre arrondissement :

- 48 rue Henri-Huchard. • 5 rue Henry-Brisson. • 113 rue Duhesme. • 75 rue de la Chapelle. • 35 rue Boucry. • 40 rue du Poteau. • 62 rue Ramey. • 1 rue Ordener. • 65 rue Ordener. • 120 rue Ordener. • 71 rue Caulaincourt. • 19 rue Polonceau. • 2 boulevard de Clichy. • 70 boulevard de Clichy.

On peut y ajouter deux stations du 9e, mais à la frontière : • 31 boulevard de Rochechouart. • 23 boulevard de Clichy.

Cependant il faut y trouver des voitures disponibles. Un site nous renseigne : www.paris.fr/autolib. Nous l'avons testé à la fin de décembre.

Le 20 décembre en fin d'après-midi, quatre stations (sur les quatorze) disposaient d'une voiture. Le 28 décembre à 9 h 30, aucune voiture sur aucune station du 18e. Le même jour à 14 h, une seule voiture (70 boulevard de Clichy). Le 31 décembre à 7 h du matin, une seule voiture (48 rue Henri-Huchard, près de la Porte de Saint-Ouen). Ça paraît problématique.

Des "équilibres" sont chargés, chaque nuit, de mener les voitures depuis les stations trop pleines jusqu'à celles qui sont vides. Mais des mises au point restent nécessaires.

Il est prévu qu'il y ait progressivement davantage de stations et davantage de véhicules en service au fil de 2012. ■

Quatre types d'abonnement

Plus l'abonnement choisi est de longue durée, plus le coût, proportionnellement, est avantageux.

- **Abonnement d'un an, solo** : 144 € (soit 11 € par mois). La première demi-heure d'utilisation est alors facturée 5 €, la deuxième demi-heure 4 €, les demi-heures supplémentaires 6 €.

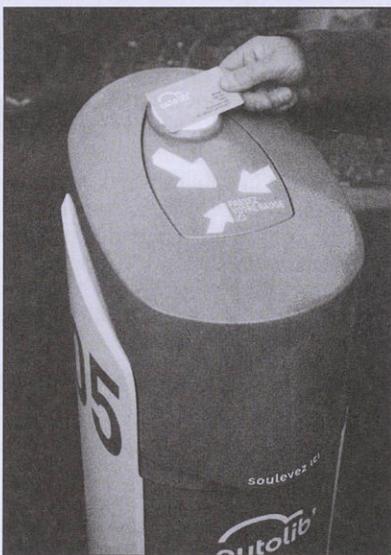
- **Abonnement d'un an, famille** (plusieurs conducteurs de la même famille sont inscrits) : 132 €. Mêmes tarifs d'utilisation que pour la formule précédente.

- **Hebdomadaire** (7 jours) : 15 €. La première demi-heure est alors à 7 €, la deuxième à 6 €, les demi-heures supplémentaires à 8 €.

- **Découverte** (24 heures) : 10 €. Les prix d'utilisation sont les mêmes que pour l'abonnement hebdomadaire.

Si une demi-heure d'utilisation est incomplète, la facturation est calculée au prorata du temps.

On peut s'abonner dans une station mère. On le peut aussi par internet (www.autolib.eu) ; dans ce cas, on reçoit le badge sous huitaine. ■



Le premier geste : poser son badge sur le plot pour se faire reconnaître du système.

Une voiture électrique avec batterie au lithium

Autolib', imaginé à l'origine par la municipalité de Paris, est la création d'un syndicat de 46 communes d'Île-de-France.

Le groupe Bolloré, sélectionné sur appel d'offres, est l'opérateur chargé de sa réalisation et de sa gestion.

Les véhicules sont 100 % électriques, ils ne produisent aucun gaz à effet de serre. C'est aussi un dispositif silencieux, lutte contre l'une des pires pollutions urbaines : le bruit.

«Autolib' n'a pas été imaginée pour une clientèle déterminée, dit Bertrand Delanoë. Autolib' s'adresse à tous ceux qui peuvent avoir un besoin ponctuel de voiture, pour un déplacement professionnel, pour accompagner des enfants, pour faire des achats lourds... En proposant ce nouveau service, Paris et les 45 communes d'Île de France réunies se lancent dans une aventure sans équivalent dans le monde.»

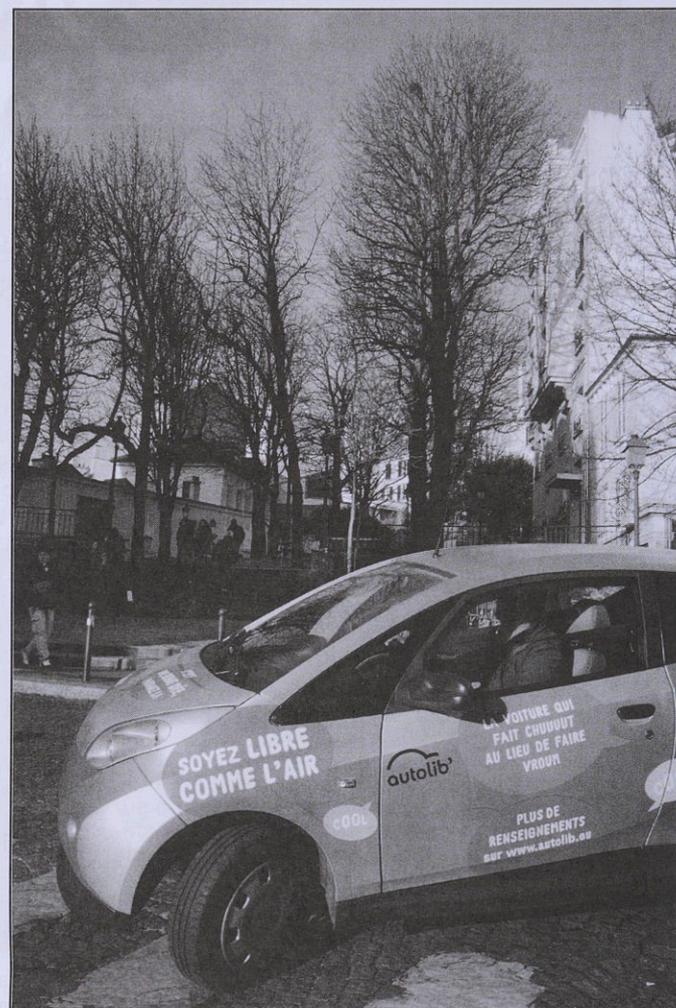
Autolib' bénéficie d'emplacements réservés. (Attention,

ne vous garez surtout pas sur une place d'Autolib', ça coûte 35 € plus la fourrière.)

Les voitures ont été rodées pendant deux mois par 350 testeurs avant d'être mises en circulation. Pour l'instant, trois cents voitures dans 250 stations sont disponibles. À l'horizon 2012, trois mille voitures et 1 200 stations seront disponibles. Elles sont bien reconnaissables, dessinées par Pinin Farina, d'un bleu grisé d'où le nom de *Bluecar*. Elles sont construites dans un matériau très résistant pour éviter tout vandalisme.

Vitrine pour Bolloré

Elles fonctionnent grâce à une batterie électrique au lithium polymère mise au point par la société Batscap, filiale du groupe Bolloré. Beaucoup de commentateurs estiment qu'Autolib' est, pour le groupe Bolloré, une sorte de vitrine de sa batterie au lithium. Vincent Bolloré a d'ailleurs confié qu'il n'espérait pas un retour sur investissement avant 2017. ■



En haut de la rue Ravignan : elle a été parfaite dans l'escalade des pentes de la Butte.

Qui est Vincent Bolloré ?

Vincent Bolloré, qui dirige le groupe choisi pour la réalisation d'Autolib', est le fils d'un petit industriel breton. Il a commencé sa carrière en 1970 dans la finance, travaillant à la Banque de l'Union européenne, puis à la Compagnie financière.

En 1981, il reprend la papeterie familiale, mais abandonne la fabrication de papier à cigarettes pour celle de films plastiques ultrafins. Il crée

son groupe, avec comme principe la diversification des activités afin d'assurer une meilleure répartition des risques. Sachant choisir des créneaux porteurs et de bons placements, il fait fortune.

Le groupe Bolloré, dont le capital reste contrôlé par la famille, est aujourd'hui une des cinq cents plus grandes compagnies mondiales. Il est actif dans l'énergie, l'agriculture

(plantations en Afrique, vins en France), le transport, la logistique, le fret maritime, les médias (il est notamment propriétaire des journaux gratuits Direct matin et Direct soir et de la chaîne télé Direct 8).

Vincent Bolloré, personnellement, figure parmi les hommes les plus riches de France. C'est un ami personnel de Nicolas Sarkozy, qu'il a invité en 2007 sur son yacht. ■

Il reste des choses à améliorer

Autolib' a des qualités. Des inconvénients aussi.

- Il faut être patient pour obtenir son badge, la procédure à partir d'une station mère est contraignante et parfois assez longue lorsque l'agent n'est pas au rendez-vous sur l'écran.

- Les jeunes couples font remarquer qu'Autolib' ne fournit pas pour l'instant de sièges bébés ou de rehausseurs pour les sièges arrière.

- Les diabétiques sont en colère. L'obtention du badge se fait à condition de ne pas utiliser de médicament de classe 2, ce qui les exclut.

- Autolib' est pour l'instant interdite de sous-sol. En effet, il n'existe pas

encore de réglementation pour la recharge d'une voiture électrique dans un espace confiné. Une réunion interministérielle doit, début 2012, établir le cahier des charges pour les constructeurs de batterie. Bolloré assure que sa voiture a passé les tests avec succès et que la technologie lithium-polymère de sa batterie la rend moins sensible à la surchauffe.

- Une femme piétonne a été percutée dès le premier jour en traversant sa rue, elle n'aurait pas entendu la voiture arriver.

Le groupe Bolloré affirme qu'il procède à des réglages, la période de rodage est faite pour ça. ■

Les Verts ont voté contre

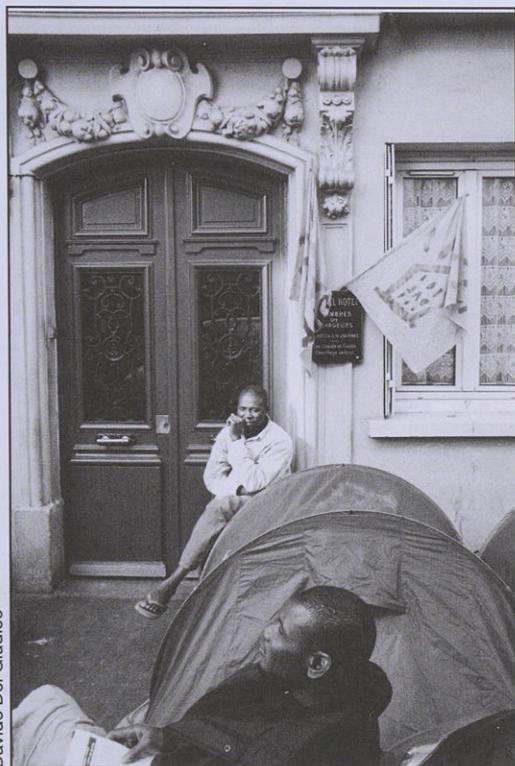
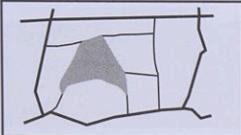
Lorsque le conseil d'arrondissement du 18^e (tout comme le Conseil de Paris) a été appelé à se prononcer sur l'accord conclu entre la Ville de Paris et le syndicat intercommunal d'Autolib', les Verts ont voté contre.

Explications données par Pascal Julien en leur nom, résumées ici en substance : «Le coût pour la Ville est énorme, 30 millions d'euros. Le lithium, utilisé pour la batterie, a vu son prix décuplé et ne pourra être utilisé que pour quelques décennies. La gestion risque d'être difficile : répartition dans les sites, risques de dégradations, rentabilité incertaine. Il est probable

qu'Autolib' ne fera pas diminuer le nombre de voitures à essence circulant dans Paris...» Les Verts regrettent qu'on n'étudie pas la possibilité de favoriser le covoiturage et l'autopartage.

Les représentants du PS, eux, ont souligné les avantages d'Autolib' en matière de lutte contre la pollution. Concernant le coût, ils répondent que, si l'investissement initial est élevé, son amortissement doit être calculé sur dix ans. ■

Reportage photo : Davide Del Giudice.



Davide Del Giudice

Devant le Royal Hermel, après l'incendie d'août 2009, les familles avaient campé sur le trottoir plusieurs semaines pour réclamer un vrai logement. L'élégante façade de l'hôtel cachait de véritables taudis.

Un an de prison ferme, 35 000 euros d'amende et 1 000 euros d'indemnité à chaque famille plaignante, c'est une des condamnations récentes les plus lourdes d'un marchand de sommeil. Le tribunal correctionnel de Paris, le 28 novembre dernier, a ainsi condamné l'ex-gérante du mal-nommé "Royal Hermel", 47 rue Hermel. Cet hôtel

Un an ferme et 35 000 € d'amende pour une marchande de sommeil

L'ex-gérante de l'hôtel meublé Royal Hermel, rue Hermel, qui avait été ravagé par un incendie fin août 2009, a été reconnue coupable de conditions d'hébergement "contraires à la dignité humaine". Elle a fait appel.

possédait soixante chambres, louées jusqu'à 1 800 euros par mois, payés pour l'essentiel par les services sociaux de la Ville de Paris.

Les chambres abritaient environ une centaine de personnes, sans doute plus, relogées là par les services municipaux après une expulsion. Cela jusqu'à l'incendie qui a ravagé l'hôtel fin août 2009.

L'incendie n'a pas fait de blessés, les familles ont été évacuées et se sont vu proposer un hébergement d'urgence par la mairie. Mais elles ont choisi de camper dans la rue, devant ce qu'il restait de l'hôtel, pour obtenir un relogement définitif et non un hébergement d'urgence.

Certaines familles ont campé là jusqu'en novembre 2009. Soutenues par Droit au Logement (DAL), d'autres associations comme le Réseau éducation sans frontières (RESF), et des voisins comme le disquaire en face de l'hôtel, ainsi que par les élus communistes du 18e, toutes ont été

progressivement relogées, dont quelques-unes dans l'arrondissement.

Mme Senane, la gérante, avait admis à l'audience qu'elle n'aurait pas logé sa famille dans ce lieu. Le détail du jugement fait état de "soumission de personnes vulnérables à des conditions d'hébergement contraires à la dignité humaine", de non respect des règles de salubrité et de sécurité incendie, de perception indue de loyers (malgré l'arrêté d'interdiction d'habiter pris par la préfecture de police) et enfin de travail dissimulé. Par ailleurs, la gérante n'aurait pas payé tous les loyers dus au propriétaire de l'immeuble... N'en jetez plus !

La gérante aurait dit ne pas comprendre ce jugement. Elle a fait appel, ce qui suspend l'exécution de la peine.

«Le vent tourne.»

C'est une condamnation qui fait date, tout comme deux autres en 2011. En juin, un marchand de sommeil propriétaire de trois logements à Clichy-sous-Bois, en fuite au Sénégal, a été condamné par le tribunal de Bobigny

à quatre ans de prison ferme. Le 12 décembre dernier, à Nanterre, un marchand de sommeil de Gennevilliers a été condamné à sept mois de prison avec sursis et 15 000 euros d'amende. La mairie de Gennevilliers, là, s'était portée partie civile.

«Le vent est en train de tourner», commente Gérard Briant, adjoint aux affaires sociales du 18e. L'institution judiciaire est de plus en plus ferme envers les marchands de sommeil.

Cependant, dans le 18e, au moins une dizaine d'hôtels d'hébergement d'urgence sont encore insalubres, et vingt-cinq hôtels au total font actuellement l'objet de procédures.

La municipalité du 18e, dans un communiqué, s'est réjouie de cette décision de justice et assure poursuivre son action en faveur de meilleures conditions de logement. Elle avait organisé en 2010 des *États généraux de l'hébergement d'urgence*, qui ont donné lieu à la publication d'un excellent rapport sur le sujet, sous la forme d'un guide à l'usage des professionnels concernés par le logement social et d'urgence.

Camille Sarrot

Dépistage du sida : une journée test à l'antenne jeunes de la rue du Mont-Cenis

Une vingtaine de jeunes ont participé à cette opération de prévention, dépistage minute (anonyme et gratuit), qui s'est déroulée fin novembre.

Une piqûre au bout du doigt, une goutte de sang et, trente minutes plus tard, le résultat est disponible. Cette technique de dépistage express du virus du sida a été utilisée lors d'une journée "dépistage minute" organisée fin novembre à l'antenne jeunes Mont-Cenis, située entre la mairie du 18e et la Porte de Clignancourt. Une vingtaine de jeunes âgés de 20 à 30 ans se sont portés volontaires pour ce test rapide, anonyme et gratuit, autorisé depuis l'an dernier seulement, proposé par l'association AIDES et le centre de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) de l'hôpital Bichat.

Outre la rapidité du résultat obtenu, une demi-heure au lieu de quelques jours, cette technique de dépistage a

pour avantage d'être utilisée en dehors des structures médicales, car le matériel nécessaire est très limité.

Selon l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), cinquante mille personnes en France sont contaminées par le virus du sida mais ne le savent pas. Or, une prise en charge précoce permet d'améliorer largement l'efficacité des traitements et de réduire les taux de transmission.

«En organisant cet événement dans un lieu neutre, c'est-à-dire non médicalisé, notre but est de toucher un public qui ne se rendrait pas dans les lieux de dépistage permanents comme l'hôpital Bichat ou le pôle santé Goutte d'Or de la rue Cavé, pour l'inciter à se faire dépister, explique

Dominique Demangel, conseillère déléguée du 18e arrondissement chargée de la santé. *Notre rôle est de faire d'abord de la prévention et de l'information plutôt que de l'orientation directe vers des soins, car ceci est du ressort de la politique sanitaire de l'État.*»

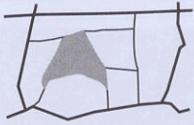
Et aussi "café capote"

Cette journée s'inscrit dans un ensemble d'actions de prévention initiées par la municipalité du 18e. Depuis 2006, deux sessions de dépistage sont organisées à la mairie ou dans un autre lieu "neutre", le 1er décembre, journée mondiale de lutte contre le sida, et au printemps. Une opération baptisée "café-capote" est également organisée au début de

décembre depuis huit ans dans les cafés et bars de l'arrondissement. En échange d'une consommation, tous les clients reçoivent un préservatif gratuit et des sous-bocks comprenant des messages de prévention. Une soixantaine de bars ont accepté de participer à l'opération cette année.

L'opération "dépistage minute" destinée aux jeunes de l'arrondissement sera-t-elle reconduite en 2012 ? «Nous sommes en train de faire le bilan qualitatif de cette journée, donc il est encore trop tôt pour prendre une décision à ce sujet. Il est possible que nous essayions d'explorer de nouveaux quartiers, comme celui de la Porte Montmartre par exemple», conclut Dominique Demangel.

Florianne Finet



Le barbier de la rue Sainte-Isaure

Laurent veut redonner vie à l'art du rasage à l'ancienne. Et dans le salon où il exerce, les clients ne manquent pas.

«**C**e qui a tué le métier? L'invention du rasoir mécanique au début du vingtième siècle. Alors merci à Gillette, Wilkinson et Bic !», déclare avec humour Laurent, 36 ans, coiffeur-barbier, dans son salon du 20 rue Sainte-Isaure. L'invention du rasoir mécanique date de 1901, celle du rasoir électrique de 1928. Dès lors, les hommes ont pu s'occuper seuls de leur barbe ou de leur moustache sans recourir aux services ancestraux des barbiers.

Mais Laurent reste optimiste, car l'option *rasage* va être intégrée au nouveau programme du brevet professionnel coiffure.

À Istanbul

Passionné par son métier, Laurent l'exerce depuis dix ans sans être passé par une école de coiffure, mais aidé par « trois belles rencontres » et par son culot.

Tout petit déjà, il adorait aller, avec son père, chez le coiffeur de son quartier, tenu par des papys, où tout le monde se connaissait. Il aimait leur simplicité et la qualité de leur travail. Aujourd'hui encore, il va avec plaisir chez des coiffeurs de quartier. Même s'il reconnaît « être un client chiant et exigeant ».

Il a commencé à travailler dans la coiffure à l'âge de 26 ans, dans le 17^e arrondissement. Lorsqu'il se rendait à son travail d'alors, il passait tous les matins devant un salon de coiffure pour hommes. Un jour, il entre et demande si le salon est à la recherche d'un stagiaire. Alain, le responsable, interloqué, accepte tout de même de le prendre à l'essai pendant une semaine. Il commence à lui apprendre les techniques classiques de la coiffure et, au bout d'une semaine, lui annonce qu'il peut rester.

Dans le cadre de la reconversion professionnelle, Laurent passe son

CAP coiffure et deux ans plus tard le brevet professionnel.

Au début des années 2000, en vacances à Istanbul, il va chez un barbier. Une fois la barbe rasée, satisfait, il demande au barbier turc de lui enseigner sa technique de rasage. Celui-ci accepte. Laurent reste un mois et demi à Istanbul pour apprendre à raser la barbe. De retour en France, il révèle à Alain son nouveau savoir-faire. Ce dernier lui demande une démonstration. Convaincu, il propose cette nouvelle prestation à sa clientèle.

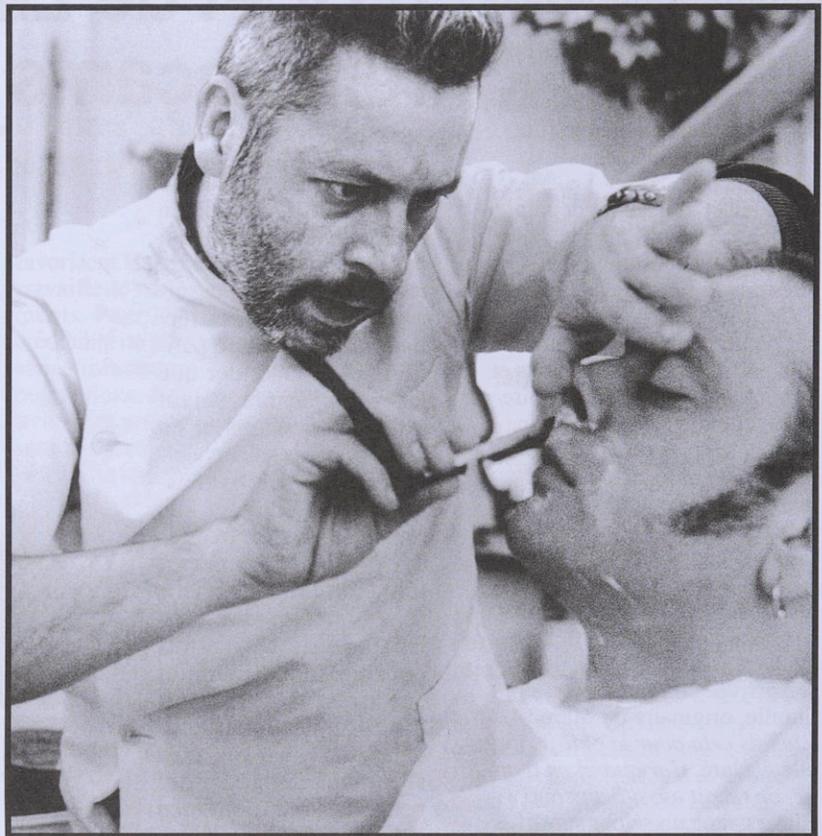
Laurent travaille dans le salon du 17^e pendant plusieurs années jusqu'au décès d'Alain. En attendant de retrouver un employeur, il exerce quelques temps sa profession dans son appartement, où il reçoit des amis. Dans un bar du 18^e, il fait la connaissance d'une femme élégante, Mona. Au cours de la discussion, elle lui demande : « Tu ne serais pas coiffeur par hasard ? ». Propriétaire, depuis dix-sept ans, d'un salon de coiffure pour femmes rue Sainte-Isaure, elle

«Raser est un des plus beaux gestes à exécuter...»

lui propose de devenir son collaborateur en apportant sa touche coiffure masculine... Il signe toute de suite !

Autour d'un café

Du mardi au samedi, il travaille dans le petit salon douillet de 20 m², aux murs roses ornés de miroirs Louis XVI, doté de superbes fauteuils du même style. Il reçoit avec ou sans rendez-vous, fidèle au poste de 9 h à 20 h. Il lui arrive parfois de terminer à 22 h pour satisfaire à la demande d'un client.



Bruno Lemesle

Ce qu'il aime dans sa profession ? Son authenticité : « Il s'agit d'un vrai savoir-faire. Raser est un des plus beaux gestes à exécuter. » Et puis son aspect traditionnel qu'il respecte en travaillant en blouse blanche, et le côté artisanal : « Faire quelque chose avec ses mains, c'est gratifiant, on voit tout de suite le résultat. »

D'abord préparer la peau

Seul petit bémol : comment trouver des clients qui désirent se faire raser ? Mais il possède plusieurs secrets... L'accueil d'abord : « Les gens sont les bienvenus, je les invite dans le salon comme je pourrais les inviter chez moi. » Il montre la petite table située dans un coin du salon, « où les gens peuvent s'installer autour d'un bon café ». Et le sens de l'écoute : « Je respecte la demande de mes clients, je veux qu'ils soient satisfaits et qu'ils reviennent. »

Autre argument : la technique du rasage à l'ancienne, pour lui, « c'est aussi un soin ». Au salon, cela dure une demi-heure et coûte 25 euros. Il faut d'abord soigneusement préparer la peau, l'humecter avec de la crème ou de l'huile, puis couper méticuleusement les poils. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il change la lame du rasoir entre chaque client. Après le rasage, le baume, la pierre d'alun, le talc, une serviette chaude.

Bruno, un de ses clients réguliers, l'a connu dans le 17^e et l'a suivi dans le 18^e. « Se faire raser par Laurent s'apparente à un massage, à un mo-

ment de détente, de bien-être. J'apprécie le cérémonial. Et quand on sort, on a la peau si douce... »

Pédagogue

Ces recettes ont l'air de bien marcher : « J'ai des clients qui reviennent toutes les semaines se faire raser, tailler le bouc ou la moustache », affirme-t-il. Inscrit sur plusieurs réseaux sociaux d'internet depuis qu'il travaille avec Mona, il a déjà eu la possibilité d'offrir ses services à des clients venant d'Australie, du Canada, des États-Unis, d'Italie, d'Allemagne.

Il se veut pédagogue : « Je donne au client des conseils pour se raser lui-même, chez lui. » Laurent se considère comme un passeur de savoir-faire avec les clients, mais aussi bien évidemment avec les aspirants barbiers. « Sans cela, la pérennité du métier ne se fera pas. »

Il conseille aux futurs artisans-barbiers de découvrir les multiples facettes de la coiffure féminine et masculine, avant de choisir leur spécialisation. Il leur rappelle la dimension esthétique et artistique du métier d'artisan-barbier : « Un barbier est aussi un visagiste qui voit ce qui va ou ne va pas à un client, qui doit pouvoir lui proposer ce qui le mettra en valeur... Ce n'est pas pour rien qu'artisan et artiste ont la même étymologie ! »

Annick Amar

□ 20 rue Sainte-Isaure. 06 21 37 49 20.

Un métier historique

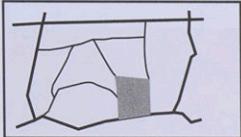
Le métier de barbier remonte à l'Antiquité : les Athéniens se plaisaient à rivaliser par la beauté de leur barbe.

Cette profession a ensuite fait partie du corps médical ! En effet, au Moyen-Âge, les barbiers qui manipulaient le rasoir et la lancette (petit instrument à lame plate) comme les chirurgiens étaient considérés comme faisant partie de la même profession : ils incisaient les abcès et faisaient des saignées, méthode cou-

ramment utilisée pour soigner les maladies et évacuer du corps les « humeurs malignes ». Le clergé n'avait pas le droit de retirer le sang humain et faisait appel aux barbiers qui disposaient des outils nécessaires.

Les barbiers soignaient les blessures superficielles et parfois arrachaient les dents.

Il a fallu, en France, attendre l'édit royal de 1691 pour voir officialisée la séparation des métiers de barbier et de chirurgien. ■



Goutte d'Or - Château-Rouge

Manal, 15 ans, lauréate du prix Jeune et bénévole

Le prix *Jeune et bénévole* a été décerné en décembre, pour l'année 2011, à quatre jeunes, parmi lesquels une jeune fille de la Goutte d'Or, Manal Khallouk.

Manal, 15 ans, était depuis plusieurs années l'une de celles et ceux qui bénéficient des activités des *Enfants de la Goutte d'Or*. Elle a décidé de s'y engager pour aider aussi les autres. Elle participe aux animations et au soutien scolaire. Accessoirement, comme les autres animateurs bénévoles ou professionnels, elle donne un coup de main pour les courses et le ménage. «*Elle est très engagée, toujours souriante, elle est super*», nous dit Lydie Quentin, responsable de l'association.

Manal habite le quartier depuis environ sept ans, depuis son arrivée en France avec sa famille, originaire du Maroc. «*Je fais cela pour le plaisir, a-t-elle déclaré. Car quand on donne, on reçoit aussi beaucoup.*» Elle a gagné un séjour sportif offert par l'UCPA (Union des centres de plein air).

Ce Prix, créé par l'association *Espace Bénévolat*, récompense les meilleurs témoignages de jeunes qui expliquent, sur le site www.prixjeunebenevole.org, ce qu'ils font et pourquoi ils le font. Ce site est regardé par de très nombreux jeunes. Treize mille d'entre eux ont participé au vote pour une première sélection, avant qu'un jury désigne les quatre gagnants.

Espace Bénévolat a pour principal rôle de mettre en relation des bénévoles et des associations.

□ Espace Bénévolat, 130 rue des Poissonniers (hall 4-2), 75018. Tél. 08 21 21 08 08. contac@espacebenevolat.org

Les parents d'élèves de la Goutte d'Or et de La Chapelle exigent des remplaçants dans leurs écoles

Les parents de plusieurs écoles de la Goutte d'Or et de La Chapelle se mobilisent contre les conditions de remplacement des enseignants depuis la rentrée. Ils font circuler une pétition pour demander que les remplaçants soient affectés en temps et en heure et qu'ils soient habilités à enseigner. Ils constatent en effet, après une rentrée difficile, que les délais de remplacement entraînent, que les enfants sont alors dispersés dans les autres classes, parfois pour plusieurs jours, et que le rectorat fait aujourd'hui appel à des étudiants qui n'ont pas réussi les concours ou à des personnes qui n'ont reçu aucune formation d'enseignement.

L'action collective a commencé le 5 novembre, lors d'une rencontre entre des représentants des parents des écoles des rues Richomme, de la Goutte d'Or, Émile-Duployé, Saint-Luc, Jean-François-Lépine. Ils ont décidé d'alerter les parents d'autres écoles des deux quartiers. Plusieurs se sont joints au mouvement.

Une réponse du rectorat

Fin novembre, la pétition avait rassemblé plus de cinq cents signatures. Elle circule toujours, dans l'attente d'une réponse du rectorat apportant une solution. Si rien ne vient, les parents envisagent d'autres actions, qui pourraient aller jusqu'à un dépôt de plainte pour non respect de l'obli-

gation d'accueil des enfants. Cette revendication est soutenue par la FCPE.

En octobre déjà, les parents de l'école 57 rue de la Goutte d'Or avaient alerté le rectorat. M. Bourland, représentant du recteur, leur avait répondu : «*Nous faisons tout notre possible pour combler ces absences. Les difficultés sont nombreuses... Les remplaçants peuvent eux-mêmes être absents et c'est malheureusement à cela que nous nous trouvons confrontés dans ce cas précis...*»

Selon M. Bourland, le rectorat dispose d'un potentiel de remplacement égal «à 8 % de nos emplois». Il ajoute : «*Dans les arrondissements du nord-est parisien, la population enseignante,*

majoritairement féminine, est sans doute plus sujette aux absences pour congés de maternité ou de maladie ordinaire qu'ailleurs.» Cette phrase a été jugée choquante par certains parents, qui y voient un arrière-plan misogyne.

Absentéisme

Les parents ont alerté des élus du 18e. Le 5 décembre, Ian Brossat (PC) a soumis au vote du conseil d'arrondissement un vœu – voté à l'unanimité – demandant au maire de Paris d'intervenir auprès du rectorat.

Cependant, Pierre-Yves Bournazel, au nom des élus de droite, a évoqué «*l'absentéisme des enseignants*», parlant d'un taux de 15 % et le jugeant excessif. À quoi Ian Brossat rétorque :

«*C'est abusif d'accuser les instituteurs. Le problème, c'est que depuis des années le gouvernement supprime des postes d'enseignants.*»

(On apprend que le ministre de l'Éducation veut imposer encore en 2012 à Paris la suppression de 98 postes dans le primaire et 131 dans le secondaire.)

Les parents se réjouissent des soutiens obtenus mais attendent plus de la mairie. Celle-ci n'a certes aucune prérogative dans le fonctionnement des académies et la gestion des enseignants. Elle pourrait cependant, nous dit Mme Hassoune, parente d'élèves à Richomme, «*en faire plus pour faire acter ces dysfonctionnements auprès de l'Éducation nationale.*» ■



Les Goutte d'Or de la mode et du design

L'Association des professionnels de la mode et du design a été lancée le 6 décembre dernier au centre musical Fleury-Barbara, en présence des professionnels du quartier, de consultants et de sponsors tels que Visco, un des plus gros fournisseurs de tissus africains dans le quartier.

Sous l'impulsion de l'équipe de développement local et avec le soutien de la mairie du 18e, des consultants (D2H et AFA Consulting) ont été missionnés pour voir comment valoriser les métiers de la mode et du design très représentés dans le quar-

tier : en effet, la Goutte d'Or est riche de diversités culturelles et de compétences professionnelles, à savoir une centaine de couturiers, une dizaine de façonniers, de merciers et une vingtaine de créateurs.

Grâce à ce travail collectif, les *Goutte d'Or de la mode et du design* ont déposé les statuts en août 2011. Cette association comprend une quinzaine de membres fondateurs représentatifs de l'ensemble des métiers de la filière. Le but est d'impulser une synergie entre les professionnels de la Goutte d'Or, en vue de développer

l'activité économique au travers de projets innovants et dans une démarche de qualité toujours plus grande.

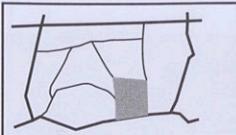
Après une première initiative de regroupement des créateurs de la rue des Gardes, c'est la première fois que presque tous les professionnels du quartier, rue des Gardes, rues Myrha, Léon, Polonceau, Doudeauville, jusqu'à la rue Marcadet, se rassemblent.

Ils ont élaboré un programme d'actions. Un animateur sera chargé de le coordonner. Dans les mois qui viennent, une formation linguistique va débiter ; elle sera suivie d'une formation tech-

nique (modélisme, tailleur...) et informatique. Un local avec un pool de machines va être mis à leur disposition. Ils pourront également participer à des salons en France et à l'étranger et créer des événements dans le quartier tels que des défilés de mode.

Enfin, ils réfléchissent à l'élaboration d'un site internet pour mettre en relation stylistes, créateurs, marchands de tissus, designers et tous ceux qui peuvent être amenés à travailler avec eux, le marketing, le juridique, etc. Ils sont à la recherche d'un webmaster.

Virginie Chardin



La mise en concurrence : l'horizon bouché des associations ?

Le centre social Accueil Goutte d'Or est contraint d'arrêter le suivi des allocataires du RSA. C'est la conséquence du nouveau système des "appels d'offres" qui, dans le domaine social aussi, favorise la logique financière du marché, au détriment du projet ou de la connaissance du terrain.

La mauvaise nouvelle est tombée : le centre social Accueil Goutte d'Or (AGO) n'a pas été retenu par le département de Paris pour le suivi d'allocataires du RSA. Une centaine de personnes, au 31 décembre, sont donc réorientées vers les onze associations choisies par la commission d'appel d'offres. L'arrêt forcé de cette activité à Accueil Goutte d'Or est révélateur de difficultés auxquelles sont maintenant confrontées les petites structures associatives.

Il y a quatorze ans, en 1997, AGO avait constaté que de nombreux allocataires du RMI à la Goutte d'Or n'étaient pas suivis dans leur parcours d'insertion. Le centre social avait donc déposé un projet avec demande de subvention afin de pallier ce manque, et l'action avait été mise en place.

Mais en 2006, le gouvernement, s'appuyant sur une directive européenne qu'il interprète d'une façon restrictive, oblige les départements à financer cette action sous forme d'un marché public, avec appel d'offres mettant en concurrence les structures susceptibles d'effectuer le suivi des personnes en difficulté. « Cette directive, inspirée de l'idéologie du libéralisme, sous-entend qu'un service public doit avant tout être rentable », assène Bernard Massera, président d'AGO.

Le monde de la concurrence

Ce changement transforme fondamentalement les relations entre les associations et les collectivités territoriales. « Avec le système de subvention, les citoyens, au travers de leurs associations, pouvaient imaginer et mettre

en œuvre des dispositifs, des actions correspondant à leurs besoins spécifiques », précise Bernard Massera.

La relation est inversée avec la procédure d'appel d'offres : là, ce sont les pouvoirs publics qui déterminent les besoins et qui transforment les associations en entreprises prestataires de services. Les difficultés sociales deviennent un marché. Plutôt que de collaborer, les associations sont mises en concurrence.

Dans le monde "merveilleux" de la concurrence, les allocataires du RSA sont répartis en plusieurs lots. Un lot pour les SDF, un autre pour les plus de 50 ans, un pour les familles monoparentales, un pour les personnes souffrant d'addictions. Fini le « ça dépend » reflétant la complexité des situations vécues.

Le "moins-disant"

Finie la transversalité que fournissent les petites structures « Même si on recevait les allocataires individuellement, on leur proposait des activités collectives », explique Christine Le Désert, directrice du centre social. Un exemple parmi beaucoup : deux allocataires écrivains ont mené un débat autour de l'écriture d'un roman policier, du coup d'autres allocataires ont décidé d'écrire un polar. Ce travail de mobilisation tous azimuts a été possible car les ressources de tout le centre social ont été mises à contribution pour sortir les allocataires de leur isolement afin qu'ils se remettent à se projeter dans l'avenir.

« On a fait l'erreur d'être candidats sur un seul arrondissement », poursuit-elle. Car désormais, les commissions

favorisent les grosses associations qui travaillent sur plusieurs arrondissements. Pour les pouvoirs publics, la crédibilité ne passe plus par la connaissance minutieuse du territoire et des populations, mais par le volume d'activité : les grosses associations proposent des prestations moins chères, car leur taille leur permet des économies d'échelle, et les petites structures sont incapables de s'aligner. Comme pour les travaux publics, le "moins-disant" a toutes chances de rafler "le marché".

À la clé, la disparition pure et simple des petites structures ou leur absorption par de plus grosses.

Les cahiers des charges

Autre danger : les associations ont un rôle de laboratoires d'expérimentations sociales. Or, la procédure d'appel d'offres met en place des cahiers des charges très détaillés. Les associations devraient alors se contenter de fournir les prestations attendues par les pouvoirs publics, ou bien les plus rémunératrices, plutôt que d'innover, ce qui est pourtant une de leurs missions.

Qu'en pensent les élus ? Ils semblent majoritairement persuadés que l'appel d'offres est une preuve de transparence et ne paraissent pas choqués par la transformation des citoyens en consommateurs et des associations en exécutants.

« On ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de gâchis », conclut Anne, une allocataire suivie par AGO. Quelle économie y aura-t-il à recommencer ce qui a déjà pris du temps à se mettre en place ? »

Nadia Djabali

Les Serruriers magiques à la Reine Blanche

Après s'être produits au théâtre de la Reine Blanche les 2 et 3 janvier, les vingt-cinq enfants et adolescents de l'association Les Serruriers magiques retrouveront les planches de la salle du passage Ruelle les 3 et 4 mars et 10 et 11 avril 2012.

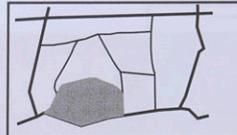
Le disque qui restitue les chansons de leur comédie musicale *Je veux apprendre* s'est vu attribuer un "coup de cœur" de l'académie Charles Cros, ce qui devrait booster les ventes du CD.

Rappelons que l'argent récolté sert à financer des séjours pour les enfants.

□ www.serruriersmagiques.com



DF



La République de Montmartre jumelée avec un quartier de Belgrade

La cérémonie a commencé dans les vignes de Montmartre et s'est poursuivie au restaurant *La Bonne Franquette* : le 10 décembre a été célébré le jumelage de la République de Montmartre avec Skadarlija, un des vieux quartiers de Belgrade.

Une plaque commémorative a été apposée sur la façade du restaurant. L'ambassadeur de Serbie en France, présent à la cérémonie, a été intronisé citoyen d'honneur de la République de Montmartre, en présence de nombreuses personnalités.

La République de Montmartre, association fondée en 1921 par des peintres et dessinateurs montmartrois dont Poulbot et Willette, ce sont ces gens vêtus d'une cape noire et d'une écharpe rouge, coiffés d'un grand feutre noir, que l'on voit dans les fêtes et événements folkloriques de la Butte.

Très actifs en cette période, ils ont célébré leur 90e anniversaire le 25 novembre à l'Hôtel de Ville. Ils annoncent leur cérémonie des vœux le 17 janvier à la mairie du 18e. Le 8 janvier, ils patronneront la fête du Noël des Papillons blancs, à laquelle participeront aussi les P'tits Poulbots avec leurs tambours (voir l'agenda page 5).

Un livre vient d'être publié, *Vive la République de Montmartre*. ■

Le Collectif des riverains fait appel aux artistes

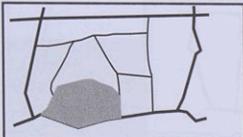
pour l'exposition de mai prochain

Pour la quatrième année, le Collectif des riverains des boulevards de Rochechouart et de Clichy organisera une exposition d'art contemporain, qui aura lieu dans l'enceinte du lycée Jacques-Decour les vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 mai. Il lance un appel à candidatures pour cette expo, ouverte à tous les artistes, professionnels ou amateurs, du 18e et du 9e arrondissement.

Un prix de 500 euros sera décerné par un jury. Toutes les formes d'art peuvent concourir.

Les personnes souhaitant exposer et/ou participer au concours doivent demander le formulaire de candidature et le renvoyer, au plus tard le 4 février, rempli et accompagné de leur dossier, à : Collectif des riverains, 71 boulevard de Clichy, 785009 Paris.

□ collectif.riverains@laposte.net



Montmartre

Une place Louise-Blanquart près de la rue Ronsard



D.R.

Louise Blanquart en 1960.

Une place du 18^e porte désormais le nom de Louise Blanquart, ainsi que nous l'avons annoncé (notre numéro d'octobre 2011). L'inauguration a eu lieu le 8 décembre. C'est, à l'intersection des rues Ronsard et Rodier, une toute petite place, mais peut-être Louise Blanquart l'aurait-elle voulu ainsi.

Née en 1921 dans une famille chrétienne très engagée dans le mouvement ouvrier – son père était militant syndicaliste –, elle en a gardé les valeurs. Elle éprouvait, ainsi que l'a dit son frère, le philosophe Paul Blanquart, lors de l'inauguration de la place, du mépris «à l'égard de ce que les Évangiles présentent comme les trois tentations auxquelles le Christ a résisté, celle de la richesse, celle du pouvoir, celle des honneurs».

Inutile de dire que cela ne la porta pas du côté des bien-pensants : résistante pendant la guerre, ouvrière en usine, puis rédactrice en chef d'*Antoinette*, le magazine féminin de la CGT. Nous sommes plusieurs, au 18^e du mois, à l'avoir connue quand elle était une militante très active du Syndicat des journalistes CGT. Elle travaillait alors à l'*Humanité*. Elle devait par la suite quitter le Parti communiste et, dans ses dernières années, adhérer aux Verts. Elle est morte en 2008.

C'est son engagement inlassable pour la justice sociale, pour les droits des femmes, pour l'écologie, qui est honoré. ■

On va reconstruire sur le 24 rue Tholozé

Le terrain du 24 rue Tholozé, sur lequel se dressait autrefois un ancien hôtel meublé dont on a beaucoup parlé dans le quartier, a été racheté par la Ville, qui va le louer à une de ses sociétés HLM, la SIEMP, pour qu'y soient construits des logements.

Le bâtiment qui s'y dressait, vide depuis plus de dix ans, avait fait l'objet d'un "arrêté de péril", mais l'immeuble était resté debout, de plus en plus ruineux, au point que des moellons tombaient de temps en temps, menaçant les riverains. Il fut démolé dix-sept mois plus tard, en novembre 2008. ■

Une plaque rue Cauchois en mémoire de Raymond Souplex

Beaucoup de monde, devant le 7 rue Cauchois, le lundi 5 décembre au matin : une plaque posée sur l'immeuble devait être officiellement dévoilée en souvenir du comédien Raymond Souplex qui habita là depuis 1937 jusqu'à sa mort en 1972. Parmi les personnalités présentes, on remarquait notamment Gérard Klein (vedette du feuilleton *L'Instit'* à la télé), Patrick Préjean, Christian Marin, Michou, et puis bien sûr Pierrette Souplex, fille de Raymond, et plusieurs élus du 18^e, Daniel Vaillant, Pierre-Yves Bournazel, etc.

Raymond Souplex a été un des comédiens les plus connus de France, chansonnier, acteur de théâtre, acteur de cinéma (48 films), un peu chanteur (il enregistra deux disques) et surtout vedette de la radio et de la télévision, ce qui lui valut une immense popularité. Avant guerre, ce fut, sur Radio-Cité, la série *Sur le banc*, avec Jane Sourza, où dans un rôle de semi-clochard il dissertait sur le monde ; et après la guerre ce furent, à la télévision, les cinquante-six épisodes des *Cinq Dernières Minutes*, les fameuses enquêtes du commissaire Bourrel.



Raymond Souplex dans le rôle du commissaire Bourrel.

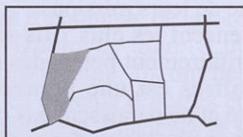
Principe de ces émissions : l'intrigue se déroulait à chaque fois dans un milieu différent, ce qui permettait d'inclure des éléments documentaires, par exemple sur les artisans du meuble du faubourg Saint-Antoine, les entrepôts de vin de Bercy, les bals musette de la rue de Lappe, etc.

À chaque fois, à la fin de l'épisode, le commissaire Bourrel, saisi d'une brusque inspiration, se souvenait soudain d'un détail signifi-

catif, frappait du poing droit dans le creux de sa main gauche et s'écriait : «*Bon sang, mais c'est bien sûr !*» Cette expression était devenue proverbiale dans toute la France.

Raymond Souplex est mort, à 71 ans, pendant le tournage du cinquante-sixième épisode de cette série, épisode dont la fin fut donc tournée sans lui.

Un square du 18^e, à l'angle des rues Marcadet et Montcalm, porte déjà son nom. ■



Grandes Carrières

Un bus de traverse entre les Batignolles et Bichat

Les nouveaux mini-bus de la ligne Batignolles-Bichat ont été inaugurés avec fanfare et ballons, samedi 10 décembre, devant la station de métro Guy-Môquet. Des riverains ont aussitôt pris d'assaut ces petits bus électriques, mis gratuitement à disposition du public durant toute la journée. Ils ont ainsi pu découvrir le trajet en compagnie de divers élus dont Brigitte Kuster, la maire du 17^e arrondissement, et Annick Lepetit, députée de la circonscription et adjointe au maire de Paris chargée des transports et de l'espace public.

Adaptés aux rues étroites, ces bus de vingt-deux places effectuent une

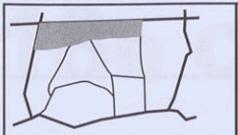


Christian Adnin

boucle de 8 kilomètres dans l'est du 17^e et l'ouest du 18^e arrondissements. Ils desservent entre autres le marché des Batignolles, l'hôpital Bretonneau, l'hôpital Bichat, la mairie du 17^e, le collège Stéphane-Mallarmé, le lycée Auguste-Renoir, le cimetière Montmartre... Les passages ont lieu toutes les quinze minutes du lundi au samedi, entre

7 h 30 et 20 h 30, et toutes les vingt minutes les dimanches et jours fériés, de 8 h 30 à 19 h 30.

La Traverse Batignolles-Bichat assure également des correspondances avec la ligne 13, stations Guy-Môquet, Brochant et Porte-de-Saint-Ouen, et avec les bus 31, 53, 54, 66, 74, 81, PC3 et 341. Les voitures sont accessibles aux conditions



«On veut garder notre gardien», disent les locataires

Dans un ensemble d'immeubles proches du boulevard Ney, les locataires se mobilisent unanimement pour refuser le licenciement, sans motif apparent, d'un gardien qui leur donnait toute satisfaction.

«**P**our le retour de M. Léoni» : ainsi s'intitule la pétition signée par 220 personnes habitant plusieurs immeubles du "secteur Dimey" : passage du Champ-à-loup, 72 rue Leibniz, 149 boulevard Ney, 10 rue Bernard-Dimey, qui appartiennent à Paris-Habitat (ex-OPAC), une des sociétés HLM de la Ville de Paris.

M. Léoni y travaillait comme gardien jusqu'au 30 novembre dernier, jour où un dirigeant lui a signifié qu'il était "viré" sur-le-champ, avant de l'accompagner à la loge où il a dû reprendre en quatrième vitesse ses affaires personnelles et rendre les clés.

Qu'est-ce que Paris-Habitat lui reproche ? Rien. En tout cas rien qui puisse être avoué : à toutes les demandes des habitants, la direction a refusé d'indiquer un motif. Les habitants, eux, étaient unanimement satisfaits de lui et souhaitaient le garder. Mais ni la pétition ni les manifestations n'ont jusqu'à présent fait fléchir les dirigeants.

Reprenons l'histoire au début. Avant l'arrivée de M. Léoni le 11 mai dernier, les locataires avaient eu à subir la présence d'un précédent gardien que



Manifestation des locataires pour le retour du gardien.

certain décrivent comme «*exécrable dans ses rapports avec les locataires, à la limite du racisme, grossier, et loin d'être irréprochable dans son travail, en particulier pour la propreté.*» Des locataires et leurs associations s'étaient plaints auprès de Paris-Habitat, sans aucun écho.

À son arrivée, le 11 mai, M. Léoni était en contrat à durée déterminée (CDD), le temps nécessaire pour que Paris-Habitat désigne un gardien titulaire, et au plus tard jusqu'au 12 février. Il avait déjà effectué auparavant des intérimaires en CDD pour Paris-Habitat. Il aurait ainsi accumulé au total environ un an et demi de travail au service de cette société.

Pour les habitants, c'est le jour après la nuit. Aimable, disponible, souvent au-delà de ses horaires officiels, impeccable dans son travail, le nouveau gardien donnait toute satisfaction. Il affichait régulièrement des informations pour les locataires, par exemple des indications sur l'avancement des travaux en cours...

Appel à recrutement

Paris-Habitat ayant lancé un appel à recrutement d'un titulaire, M. Léoni y avait postulé. Le 22 septembre, il reçoit un avis disant que sa «*candidature est validée*» et lui demandant de constituer son dossier. On lui parle d'un appartement de deux pièces où il pourra être logé. M. Léoni transmet à la direction les pièces demandées, et il résilie son bail dans l'appartement qu'il occupait jusque là.

Mais voilà : à chaque fois qu'il demande des nouvelles, il constate qu'on lui fait des réponses évasives. On le charge même de faire visiter à des candidats locataires le deux-pièces qui théoriquement lui était destiné !

Inquiet, il demande un entretien. Reçu le 30 septembre, il apprend que c'est fini. Licenciement ? La direction de Paris-Habitat ne veut pas entendre ce mot : elle dit n'avoir à lui reprocher aucune faute grave justifiant un licenciement ; pour elle il s'agit d'une fin de CDD.

Légalement, l'affaire est plus que douteuse : alors qu'il y avait eu promesse d'embauche, comment justifier cette fin de CDD ? Et que penser de la pratique des CDD à répétition qui semble être en usage chez Paris-Habitat ?

Plus de gardien

«*Cette affaire nous a permis, à nous locataires, de mieux nous connaître, de nous rapprocher*», nous dit Marie-France Hau-Rouchard, vice-présidente de l'association des locataires du Champ-au-Loup. Cette association fait partie de la CSCV (Confédération syndicale du cadre de vie), alors que l'association des locataires du 149 boulevard Ney est rattachée à la CNL (Confédération nationale des locataires), mais cela n'a aucune incidence. Les actions ont été menées dans une complète unité.

Le 3 décembre, une nouvelle gardienne s'est présentée pour prendre la place de M. Léoni. C'était une femme exerçant déjà cette fonction dans un autre groupe d'immeubles. Quand elle arrive, elle se trouve face à une manifestation des locataires portant des banderoles et réclamant à pleine voix le retour de M. Léoni. «*Ce n'était pas dirigé contre elle personnellement, explique une habitante, mais nous voulions éviter que le retour de M. Léoni soit rendu impossible par l'installation de quelqu'un d'autre.*»

Comprenant qu'elle est tombée dans un conflit qui ne la concerne pas, cette femme renonce et demande à retourner dans son ancienne loge. Depuis cette date, il n'y a plus de gardien dans ces immeubles. Les poubelles ne sont plus sorties et les ordures s'entassent.

Pas de réponse

Dans un courrier, Paris-Habitat indique aux associations : «*Si M. Léoni a montré des capacités relationnelles avec les locataires, il a cependant été en difficulté dans la tenue globale de son poste de travail.*»

Quelles "difficultés" ? La direction n'a pas voulu répondre. Les locataires soupçonnent qu'il s'agit d'un conflit personnel entre M. Léoni et une personne de l'encadrement. Dans la même lettre, la direction affirme : «*Si la concertation avec les locataires constitue une composante importante de la gestion locative, il n'appartient pas pour autant à ceux-ci de déterminer les embauches des gardiens.*» On peut même ajouter : ils n'ont pas leur mot à dire.

Il y a quelque chose qui ne va pas dans la façon dont Paris-Habitat se comporte avec ses locataires.

Noël Monier

tarifaires habituelles avec un Pass Navigo zones 1 et 2, un ticket T+ pour tous parcours, ou tout autre titre de transport valable en zone 1.

Cette nouvelle ligne, très attendue par les habitants, permet de relier des secteurs mal desservis des 17^e et 18^e arrondissements. La Traverse devrait également permettre d'éviter d'emprunter la ligne 13 ou le bus 81 surpeuplés. Elle a été pensée pour effectuer des petits trajets et faciliter les déplacements des personnes âgées et des familles avec enfants en bas âge.

De plus, ces bus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils sont dotés de planchers bas pour les fauteuils roulants et d'une girouette annonceur sonore et visuel.

«Exemple de concertation»

Si l'arrivée de cette navette est unanimement saluée, certains élus ont déploré le temps de concertation avec les habitants, jugé trop long, et le temps écoulé entre les

premiers essais et la mise en place de cette ligne. Néanmoins, Pierre Marin, du conseil de quartier Grandes Carrières-Clichy, salue «*un exemple de concertation citoyenne et un bon compromis entre les attentes des uns et des autres, entre les habitants et la municipalité.*»

Le projet a été porté par Annick Lepetit et par les maires du 18^e et du 17^e, Daniel Vaillant et Brigitte Kuster. La Ville de Paris finance la Traverse à hauteur de 87 %. Les 13 % restants sont financés par le STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France) qui assure l'organisation des transports franciliens.

Ces minibus vont permettre d'économiser environ 60 % d'énergie et de réaliser un gain de plus de 90 % en termes d'émissions de gaz à effet de serre, par rapport aux véhicules fonctionnant avec un moteur thermique diesel. Après le Montmartrobus, il s'agit de la deuxième ligne de bus entièrement électrique à Paris.

Lilaafa Amouzou

Football : les exploits de nos "moins de 19 ans"

Six buts à un : c'est la victoire des "moins de 19 ans" de l'ESP (Espérance sportive parisienne), le principal club de foot du 18e, pour leurs débuts dans une compétition nationale, le 11 décembre. En Coupe Gambardella (l'équivalent de la Coupe de France pour les jeunes), sur le stade des Poissonniers, au nord de notre arrondissement, ils ont écrasé l'équipe d'Armentières.

Après ce premier tour, il reste 128 clubs en compétition dans cette Coupe. Jusqu'où iront les jeunes de l'ESP ? Plus les matches se succéderont, plus ils risqueront de se trouver face à des joueurs bien mieux classés qu'eux, peut-être aux équipes des centres de formation des grands clubs nationaux.

Challenge de la courtoisie

Leur prochain match : le 8 janvier, ils joueront à Arras contre les "moins de 19 ans" locaux.

Avant d'être admis dans cette compétition de niveau national, ils avaient gagné l'été dernier la Coupe de la Ligue d'Île-de-France de leur catégorie d'âge.

En championnat, ils jouent au plus haut niveau régional, en *division d'honneur*. Fin décembre, lors de la pause d'hiver, ils se trouvaient classés quatrièmes, mais à quatre points seulement de la première place. Ce n'est pas un écart insurmontable. Ils peuvent nourrir des espérances. Si en juin prochain, à la fin de la saison, ils finissent premiers, ils joueront l'an prochain au niveau national.

Jouer un beau football, c'est bien. Mais ce n'est pas tout aux yeux des

Noël Monier



C'était l'été dernier. Les moins de 19 ans de l'ESP venaient de remporter la Coupe de la Ligue d'Île-de-France.

responsables du club, pour qui l'essentiel est le rôle éducatif que peut avoir le sport : sens du collectif, de la solidarité, respect de l'adversaire... Le fait que des équipes de l'ESP aient

gagné, au fil des années, le challenge de la courtoisie reste une de leurs plus belles sources de fierté.

Les seniors aussi

Les seniors (les plus de 19 ans) de l'ESP vont plutôt bien, eux aussi. Ils ne jouent pas au même niveau, ils sont seulement en championnat de *district*, c'est-à-dire départemental. Ils sont en *division excellence* de Seine-Saint-Denis (puisque, comme on le sait, les équipes de la Ville de Paris sont réparties dans les départements de banlieue).

Fin décembre, ils y sont classés deuxièmes, mais avec un match de moins que les premiers. S'ils finissent en tête, ils monteront l'an prochain au niveau régional. ■

En projet, quadruplement des tarifs des équipements sportifs pour les associations

La municipalité de Paris souhaite imposer, à la rentrée 2012, des augmentations de tarifs aux associations sportives qui utilisent les stades, gymnases, piscines de la Ville.

Depuis l'été dernier, les associations sportives parisiennes sont face à un projet de hausse des tarifs d'utilisation des équipements sportifs municipaux. La municipalité veut quadrupler ces tarifs à partir de septembre 2012. Ce projet (qui ne concerne pas les usagers à titre individuel) suscite des protestations.

Les chiffres en question (voir l'encadré) peuvent paraître faibles, mais rappelons que les associations sportives organisent des entraînements tout au long de l'année, plusieurs fois par semaine, parfois tous les jours. Par exemple, les clubs de foot qui accueillent des jeunes utilisent presque quotidiennement plusieurs terrains en même temps, correspondant

aux diverses catégories d'âge.

Au total, ces augmentations peuvent handicaper nombre d'associations amateurs. Particulièrement gênées seront celles qui s'adressent à des usagers appartenant à des familles à faibles revenus, et qui hésiteront à répercuter ces coûts sur le montant des adhésions.

Professionnels et amateurs

La direction municipale des Sports, entre autres arguments, s'appuie sur un rapport de la Chambre régionale des comptes qui a «rappelé la nécessité de fixer les redevances pour occupation du domaine public en fonction de la valeur locative et des avantages retirés par les bénéficiaires». Mais ces

remarques concernaient «le soutien aux clubs professionnels parisiens», question qui mérite effectivement qu'on s'interroge, mais qui n'a rien à voir avec la situation des clubs uniquement amateurs.

Des discussions ont eu lieu avec les OMS (*Offices du mouvement sportif*) qui, dans chaque arrondissement, rassemblent les associations sportives. La direction des Sports propose de compenser ces augmentations par des subventions aux associations «les plus petites ou les plus fragiles financièrement». La moitié des recettes supplémentaires générées par les nouveaux tarifs serait ainsi reversée. Mais, nous dit Maurice Pytkiewicz, vice-président de l'Office du mouvement sportif du 18e, le système proposé est compliqué, «une vraie usine à gaz».

De toute façon, la décision finale appartiendra au pouvoir municipal qui pourra, périodiquement, revoir ou supprimer la subvention.

2 200 associations concernées

Selon la direction des Sports, il y aurait environ 3 000 associations sportives à Paris, dont 2 200 utilisent des équipements municipaux. 650 associations (dont 320 sont

réservataires d'équipements municipaux) sont subventionnées. La statistique ne dit pas combien, sur ces 650, sont des clubs professionnels.

L'étude conclut que 88 associations seraient très impactées par l'augmentation des tarifs (on ne sait pas sur quels critères ce chiffre a été établi) ; pour celles-ci, une subvention supplémentaire prendrait en charge 60 % de l'augmentation. Pour d'autres, ce serait 40 %...

Le débat n'est pas clos. ■

Une journée de baptêmes de plongée le 29 janvier

Pour ceux qui veulent découvrir la plongée sous-marine, le club *Léo Mare* propose un "baptême de plongée", dimanche 29 janvier à la piscine Bertrand-Dauvin, 12 rue René-Binet, tout près de la Porte de Clignancourt. Organisée en collaboration avec les *Plongeurs cinéastes* et le *Club des plongeurs parisiens*, de 9 h à 17 h, cette manifestation est ouverte aux candidats de tous âges à partir de 8 ans, et entièrement gratuite. (Apportez toutefois votre maillot de bain !)

Quelques exemples des tarifs proposés

Quelques exemples : l'utilisation d'un terrain de foot par un club passerait de 0,80 € de l'heure à 3,20 € ; celle d'un gymnase de catégorie B (dimension basket) passerait de 0,50 à 2 € ; dans une piscine (bassin de 25 m), on passerait de 2,75 € de l'heure à 11 € ; pour un court de tennis couvert, on passerait de 1,65 € de

l'heure à 6,60 €. Et ainsi de suite.

Les tarifs sont plus élevés, et augmenteraient en proportion, lorsqu'il s'agit de stages ou de "manifestations exceptionnelles". Exemple : pour une manifestation en piscine de 25 m (par exemple un baptême de plongée), cela passerait de 31 € à 124 € s'il n'y a pas de recettes, et de 55 à 220 € s'il y a des entrées payantes ou si l'événement

Le bâtiment du LMP sur le point d'être vendu

Les difficultés du théâtre du Lavoir Moderne Parisien, rue Léon à la Goutte d'Or, s'aggravent : déjà menacé de mise en faillite, il apprend que son local va être vendu à un marchand de biens.

Voici maintenant des mois que l'équipe du Lavoir Moderne Parisien (LMP) mobilise toute son énergie pour sauver son théâtre. Faute d'un soutien important de la Ville de Paris, la salle de la rue Léon peut disparaître purement et simplement.

Dernier coup dur, les 880 m² du théâtre (au 35 rue Léon) et de l'immeuble mitoyen (au 37) sont sur le point d'être vendus par le propriétaire. Une promesse de vente a été signée pour la somme de 1,2 million d'euros. Une somme dérisoire au regard du prix de l'immobilier dans le quartier. «La personne qui achète ces locaux est un marchand de biens, qui n'est certainement pas concerné par la vie culturelle, s'inquiète Hervé Breuil, le directeur du LMP. Il fera tout dans les années à venir pour déloger l'association afin de monter un projet immobilier lucratif.»

Le bail du LMP a été renouvelé tout récemment, le théâtre ne peut donc être expulsé que dans trois ans environ – sauf si d'ici là le risque de mise en faillite était confirmé.

Un vœu avait été voté au Conseil de Paris en septembre, par l'ensemble des groupes politiques, souhaitant que la Ville de Paris étudie un droit de préemption sur les locaux si d'aventure le propriétaire décidait de les vendre. Fin décembre, la municipalité du 18e s'est dite favorable à la préemption du petit immeuble adossé au théâtre au 37 rue Léon. Mais la municipalité de Paris, elle, se montre réfractaire à toute idée de préemption.

«Au delà de la salle de théâtre, il y a autre chose d'important, affirme Hervé Breuil, c'est de conserver le patrimoine de la Goutte d'Or, un ancien lavoir qui date de 1850 et où les gens du quartier venaient laver le linge jusqu'en 1953.»

Les petits théâtres menacés

Lieu d'expression, de diffusion et de création depuis vingt-cinq ans, le LMP a vu passer des centaines de compagnies théâtrales et d'artistes. Et il proposait jusqu'à il y a peu près de 450 représentations par an. Ce chiffre a toutefois diminué ces



Lors d'une récente conférence de presse, Hervé Breuil, directeur du LMP (à gauche) était entouré d'un certain nombre de personnalités du monde culturel. Ici, à droite, le photographe Gérald Bloncourt.

derniers mois en raison des difficultés financières.

Le 6 septembre, Hervé Breuil entamait une grève de la faim. «Pour alerter la mairie de Paris qui a la possibilité de sauver ce lieu», précise-t-il.

La municipalité de Paris avait fait effectuer, au printemps 2011, un audit sur la gestion de l'association Procréart, qui gère le théâtre. À la suite de cela, la direction des Affaires culturelles à l'Hôtel de Ville (qui travaille sous les ordres de Christophe Girard, adjoint au maire) avait déclaré que l'action du LMP ne correspondait pas à ses critères, et annoncé qu'elle coupait ses subventions pour l'année 2011. Sous la pression des Verts, du PC et du Parti de gauche, la subvention de 49 500 € a été rétablie le 26 septembre dernier.

Cette subvention représente 16 % du budget du Lavoir. Ces dernières années, l'équipe du théâtre est passée de dix-sept personnes à un noyau dur de cinq salariés qui, malgré des salaires dérisoires, s'investissent totalement pour la survie du lieu.

Aujourd'hui, le problème dépasse largement le cas du LMP. La crise économique poussant à considérer que les budgets consacrés la culture peuvent paraître superflus, ce sont la plupart des théâtres d'arrondissement qui voient leurs subventions remi-

ses en cause. Le théâtre Mouffetard ou encore le théâtre Paris Villette vivent avec cette épée de Damoclès. Le Grand Parquet recherche désespérément un lieu où poser sa structure.

A cette situation catastrophique, il faut ajouter la pression immobilière que connaît la capitale.

À l'instar du LMP, de nombreux espaces culturels pourraient laisser la place à des programmes immobiliers. Il risque de ne rester, outre des théâtres privés non subventionnés, que les théâtres institutionnels financés par la Ville et qui répondent à une vision très élitiste portée par la direction des Affaires culturelles.

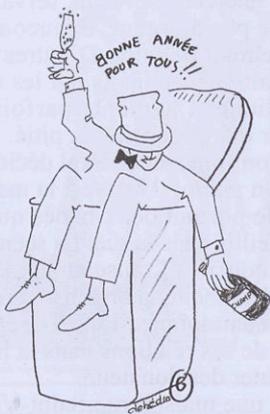
Parallèlement à ce mouvement général de baisse des subventions, la Ville de Paris a inscrit à son budget 158 millions d'euros pour le Philharmonie de Paris qui ouvrira en 2014 au parc de la Villette : une salle de 2 400 places consacrée à l'accueil de grandes formations symphoniques.

Pour l'heure, l'équipe du LMP remue ciel et terre pour conserver ce lieu culturel de proximité. Si Paris est une capitale, elle est aussi composée de quartiers qui ont besoin d'associations culturelles de terrain.

Nadia Djabali

À découper ou recopier

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !



Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 24 €

Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 42 €

(24 € abonnement un an + 18 € cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien : 80 €

(24 € abonnement un an + 56 € cotisation)

Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 24 €

Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 42 €

(24 € abonnement + 18 € cotisation)

Abonnement à l'étranger : 27 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse

..... E mail :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.

18e Histoire

Louise de Marillac et Vincent de Paul à La Chapelle (3)

Le terrible XVIIe siècle

Dans nos précédents numéros, nous avons raconté comment Vincent de Paul est devenu un des hommes d'Église les plus célèbres du royaume en se consacrant à la lutte contre la misère, et comment Louise de Marillac, nièce d'un ancien chancelier du royaume, a créé sous sa direction l'ordre des Filles de la Charité, installé à ses débuts dans une maison de La Chapelle.



Ce tableau fait partie d'une série peinte peu après la mort de Vincent de Paul, pour célébrer sa sainteté. Il évoque (de façon bien peu réaliste) l'œuvre des Enfants assistés.

En 1636, Louise de Marillac s'est installée dans la grande maison qu'elle vient d'acheter à La Chapelle, à l'emplacement de l'actuel 2 rue Marx-Dormoy, avec les premières femmes de la congrégation qu'elle a fondée, les *Filles de la Charité*. La même année, en juillet, des troupes espagnoles venues de Flandre ont envahi la Picardie, sous le commandement du terrible Jean de Werth, pillant et massacrant. Les réfugiés affluent à Paris.

Beaucoup s'arrêtent dans le village de La Chapelle, car la principale route qui mène des provinces du nord à la capitale passe par là. Louise et ses compagnes recueillent tous les jours des familles exténuées, affamées.

La pression fiscale s'alourdit

Période terrible, vraiment, que ce milieu du XVIIe siècle.

Richelieu a fait arrêter en 1630 et mourir en prison son rival dans la course au pouvoir, Michel de Marillac, l'oncle de notre Louise (voir notre dernier numéro). Il est maintenant le premier ministre incontesté de Louis XIII. Il s'emploie, et avec quelle vigueur !, à renforcer le pouvoir

central. En cela, il se heurte aux grands nobles. Les complots succèdent aux complots, et parfois cela prend des allures de guerre intérieure.

En politique étrangère, Richelieu se méfie de la puissante dynastie des Habsbourg, dont un représentant, Philippe IV le "très catholique", règne sur l'Espagne, la Flandre, Naples et la Sicile, tandis que son cousin Ferdinand II est empereur d'Allemagne et d'Autriche, roi de Bohême et de Hongrie.

En 1634, Richelieu décide d'intervenir dans la *Guerre de Trente ans* qui oppose les Habsbourg aux princes allemands révoltés, aux Pays-Bas et à la Suède. Il déclare la guerre à l'Espagne. Cette situation de guerre durera, avec des épisodes de violence et des accalmies, jusqu'en 1678.

Tout cela coûte cher, les impôts ne cessent d'augmenter. Quand la pression fiscale a atteint un niveau tel qu'elle ne peut plus rendre davantage, l'administration royale utilise toutes sortes d'expédients, emprunts à des taux de plus en plus élevés, vente des offices publics... La puissance des financiers s'accroît. Ce temps, écrit l'historienne Françoise Hildesheimer, voit

«la volonté de sacrifier tout autre dessein à l'effort de guerre dont Richelieu pour la France et Olivares pour l'Espagne apparaissent les champions».

Catastrophes climatiques

Pour comble de malheur, les catastrophes naturelles se succèdent. L'an 1623, puis 1630 ont connu des épidémies de peste d'une virulence exceptionnelle. L'agriculture est aux prises avec des conditions climatiques affreuses. Après les belles années vécues entre 1600 et 1620, cela se gâte. Hivers longs et froids, printemps et étés pluvieux : la production de céréales baisse, on le mesure à la hausse du prix du pain.

À La Chapelle, sur le terroir de la Goutte d'Or, voué à la vigne, les vendanges se font plus tardives, comme dans toute l'Île-de-France : en octobre maintenant.

1623 est une année de famine, et aussi 1630-1631, et 1636. Les "rentiers du sol", nobles et membres de la nouvelle classe bourgeoise qui tirent leurs revenus de terres qu'ils n'exploitent pas eux-mêmes, pressurent les paysans. Les marchands de céréales spéculent à qui mieux mieux. Le peuple est accablé de misère. Des émeutes éclatent dans les provinces.

Le nombre des pauvres à Paris s'accroît, gonflé par l'immigration de paysans qui ne parviennent plus à vivre de leur lopin de terre et qui veulent courir leur chance dans la grande ville.

Oui, période terrible.

300 à 400 enfants trouvés

Parmi les premières victimes : les enfants que leurs parents abandonnent, ne pouvant plus les nourrir, et particulièrement ceux des "filles mères". Selon un rapport du lieutenant de police, on trouve chaque année trois cents à quatre cents enfants en bas âge "exposés" dans les rues, le plus souvent aux portes des églises.

Ils sont remis à ce qui subsiste de l'institution des Enfants-trouvés créée un siècle plus tôt : la maison de la Couche, tenue seulement, maintenant, par une veuve et deux servantes, qui n'ont presque pas d'argent. Beaucoup de ces enfants meurent de faim. D'autres sont remis à des maîtres mendiants qui les utilisent pour solliciter l'aumône, parfois les estropient pour mieux susciter la pitié.

Cette situation, Vincent de Paul décide de s'y attaquer. Un matin, il arrive à la maison de La Chapelle portant deux bébés qu'il a lui-même recueillis dans la rue. La scène est célèbre. Il les confie à Louise et aux Filles de la Charité qu'il va inciter à organiser un abri pour les enfants abandonnés. Lui, il usera de son éloquence et de ses relations dans la haute société pour recruter des donateurs.

En 1638, dans une maison rue Saint-Victor où elles font venir avec elles quatre nourrices afin d'allaiter les nourrissons, les Filles de la Charité installent l'œuvre des Enfants assistés. Elles s'occuperont d'eux jusqu'à ce qu'ils soient

Tout est sacrifié à l'effort de guerre.

en âge d'aller à l'école, puis d'apprendre un métier. La reine Anne d'Autriche elle-même, épouse de Louis XIII, donnera plusieurs autres maisons pour cette œuvre, dirigée par Madame Pelletier, une des premières collaboratrices de Louise de Marillac.

Les chanoines fourrés

Il y a de quoi s'étonner quand on regarde le nombre d'institutions dont *Monsieur Vincent* s'est occupé. La plus importante, ce sont les prêtres de la Mission, ceux qu'on appelle les *Lazaristes* parce qu'ils sont installés dans le couvent de Saint-Lazare, à peu près sur l'emplacement de l'actuelle gare de l'Est, juste au sud de La Chapelle.

Leur rôle : organiser, dans les villages à travers toute la France, des périodes de Mission durant lesquelles ils s'efforcent d'enseigner les bases de la religion à des populations délaissées par l'Église, et de revivifier la foi par de grandes cérémonies de prière.

Vincent de Paul a dû batailler pour obtenir l'usage du couvent Saint-Lazare. Il avait l'appui de Pierre de Gondi, évêque de Paris, frère de Philippe-Emmanuel de Gondi dont Vincent avait été l'aumônier (voir notre n° 188). Mais ce vaste bâtiment était encore occupé par une poignée de chanoines qui refusaient d'en être délogés, car des droits y étaient attachés sur des terres de bon rapport, entre autres à la Goutte d'Or. Finalement, après une longue bataille juridique, Vincent a pu s'y installer avec ses prêtres, à condition d'y maintenir les chanoines.

Les prêtres de la Mission faisaient vœu de pauvreté. Vincent de Paul lui-même logeait dans une cellule aux murs nus, au sol de pierre, meublée seulement d'un lit de planches et d'un matelas, d'une table et d'une chaise. Il en allait tout autrement pour les chanoines. Ainsi, aux offices religieux, on pouvait voir, à côté des prêtres en simple soutane de drap noir, les chanoines couverts de somptueuses fourrures. On les appelait les "chanoines fourrés".

Richelieu favorise l'œuvre de Monsieur Vincent.



Jacques Callot, un des plus grands dessinateurs et graveurs du XVII^e siècle, auteur d'une série terrible de dessins sur les malheurs de la guerre, offre ici le croquis d'une "mendiant avec trois enfants".



Le dessinateur Abraham Bosse montre ici, avec une certaine ironie, une grande dame qui fait distribuer l'aumône aux pauvres par sa domestique. (Gravure d'époque)

À Saint-Lazare, Vincent de Paul organise aussi des *retraites* pour tous les prêtres qui souhaitent se ressourcer.

Et puis il a été le créateur des *Dames de la Charité* ; ce ne sont pas des religieuses mais des groupes de femmes qui, dans de très nombreuses paroisses à travers toute la France, s'occupent des pauvres.

Il a mis en place une congrégation de femmes pour s'occuper des malades à l'Hôtel-Dieu. Et il y a bien sûr les *Filles de la Charité*, que Louise de Marillac dirige avec une piété et une énergie qu'il admire, mais qu'il continue cependant à suivre de près.

S'adapter aux réalités

Il ne pourrait rien maintenir de tout cela s'il n'avait pas l'appui, ou au moins le consentement, de Richelieu. Pourtant, par ses idées personnelles comme par les gens qu'il a fréquentés jusqu'alors, Vincent de Paul devrait se situer dans le camp de ceux que l'on appelle les *dévots*, et qui sont plutôt hostiles à la politique du ministre de Louis XIII.

Il a commencé à être célèbre sous le parrainage de deux grands prédicateurs du début du siècle, le cardinal de Bérulle et saint François de Sales. C'est Bérulle qui lui a permis de devenir curé de Clichy, puis de Châtillon-les-Dombes près de Lyon, deux villages où il a découvert la misère des milieux populaires. C'est Bérulle encore qui l'a introduit auprès du grand monde.

François de Sales, lui, était évêque de Genève, mais interdit de séjour dans cette ville tenue par les calvinistes, et partageait son temps entre Annecy, Lyon et Paris. Il avait fondé, avec sainte Jeanne de Chantal, l'ordre religieux des Visitandines et avait confié à Vincent de Paul la charge d'aumônier général des couvents de Visitandines à Paris.

Ces deux hommes étaient à la tête de ceux qui voulaient introduire en France le mouvement de la Contre-Réforme, et faire échapper l'Église au contrôle du roi. Telle n'est pas la politique de Richelieu. Mais Vincent sait s'adapter aux réalités quand il voit qu'il ne peut rien contre elles.

Chez la duchesse d'Aiguillon

Et Richelieu, de son côté, ne cessera jamais de favoriser l'œuvre de Vincent de Paul, même si celui-ci s'efforce de remédier à des maux

dont le ministre est largement responsable.

Vincent de Paul concilie une vraie habileté avec sa vocation de charité. Cela le place parfois devant des contradictions, comme en témoigne une anecdote du début de l'installation des Filles de la Charité à La Chapelle.

La duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu et donc très influente, grande dame pieuse et qui faisait sans rechigner des dons aux œuvres, avait demandé à Vincent deux filles pour l'aider dans cette tâche. Vincent de Paul et Louise de Marillac pensèrent ne pas pouvoir refuser. Deux jeunes femmes furent détachées chez la duchesse. Mais toutes deux revinrent peu après en pleurs, expliquant qu'elles s'étaient engagées au service des pauvres et pas pour se retrouver dans «une si grande cour».

Les dames nobles, même généreuses, avaient en effet beaucoup de mal à quitter les mondantités pour aller personnellement rencontrer les pauvres. Elles déléguaient pour cela des servantes, et c'est à cela que la duchesse voulait employer les deux jeunes femmes déléguées par Louise de Marillac.

(Mais après tout, peut-être que les pauvres eux non plus ne se sentaient guère à l'aise lorsque des grandes dames, en riches atours, venaient en personne leur tendre l'aumône d'une main délicatement gantée ?)

La maison devient trop petite

Cependant l'ordre des Filles de la Charité s'étend vite, recrute partout. La maison de La Chapelle se révèle trop petite. En outre, elle est peu commode d'accès à la mauvaise saison : la route qui passe devant la maison, bien qu'étant une des grandes voies de communication de Paris avec les régions du nord, n'en est pas moins une route de terre, vite noyée de boue quand il neige ou quand il pleut abondamment.

En 1642, Louise de Marillac déménage pour s'installer avec ses religieuses dans une maison plus grande, juste en face du couvent Saint-Lazare.

Noël Monier
(À suivre)

Suite et fin dans le prochain numéro :

- Le libertin de La Chapelle et la religieuse.
- Vincent de Paul siège au conseil royal.
- Les désastres de la Fronde.

LE MOIS DU

18^e

Théâtre

Le Grand Parquet, avant son départ, présente des marionnettes de l'Inde

Pour son dernier mois rue du Département, le Grand Parquet revient à un domaine artistique qu'il affectionne : les marionnettes de l'Inde du nord, un art qui se transmet de père en fils dans le

Rajasthan. Le spectacle présenté ici s'inspire aussi de l'art de la danse indienne.

Deux pièces au programme. La première raconte des scènes de la vie quotidienne d'un village, avec le mar-

chand, le tailleur, le porteur d'eau... La seconde nous transporte dans la cour de l'empereur Akbar, pour un festin durant lequel se déroulent plusieurs attractions : le charmeur de serpent, un acrobate qui

jongle avec des torches enflammées, un dompteur d'éléphant...

□ 20 bis rue du Département.

01 40 05 01 50.

Du 11 au 29 janvier, merc. et dim. à 15 h, vend. et sam. à 19 h.



D.R.

Théâtre des Abbesses **Simplement compliqué**, de Thomas Bernhard

• Du 14 au 21 janvier. 31 rue des Abbesses. Réservation 01 42 74 22 77.



Monika Rittershaus

«Il faut que je profite, tant qu'il en est encore temps, de ce comédien immense, sans doute le plus grand de nos comédiens, du pouvoir d'envoûtement incroyable qu'il a sur le public, tout simplement parce qu'il est un homme de l'esprit du théâtre.» C'est en ces termes que le grand écrivain autrichien Thomas Bernhard, inlassable dénonciateur du passé de l'Autriche et de son conservatisme, parle de Bernhard Minetti, le «comédien du siècle».

Leurs routes se sont croisées en 1974 et ils sont restés liés au point qu'il était difficile de dire qui de l'auteur ou de l'acteur était

le plus important dans la vie de l'un et de l'autre. Pour Minetti, Thomas Bernhard a écrit quatre pièces : *Minetti* en 1976, *Le Réformateur* en 1980, *Les Apparences sont trompeuses* en 1984 et ce cadeau qu'il lui offrit pour son 80e anniversaire, *Simplement compliqué*, que présente en janvier le théâtre des Abbesses.

Seul dans sa chambre en désordre, un vieillard soliloque. Ancien acteur shakespearien, nostalgique d'un grand théâtre perdu, il s'autorise une fois par mois à porter la couronne de Richard III, le rôle qui lui a assuré la gloire

mais qui lui est toujours, dans son esprit, resté inaccessible.

Souvenirs de théâtre, préoccupations matérielles et considérations misanthropes rythment le discours de celui qui s'est définitivement séparé de ses contemporains : seule lui rend visite, deux fois par semaine, une petite fille, qui vient lui apporter du lait. Mais la présence de cette enfant est un leurre ; l'homme en réalité ne s'adresse qu'à lui-même.

Nul n'a oublié, parmi ceux qui ont eu la chance de voir le spectacle, l'interprétation, d'une vibrante humanité, de Georges Wilson aux Bouffes-du-Nord, quelques mois avant sa mort. Aux Abbesses, c'est l'immense acteur Gert Voss que Claus Peymann met en scène, dans un décor simple, presque réaliste. Nul doute que l'actuel directeur du Berliner Ensemble, qui s'est heurté à des polémiques, parfois violentes, pour faire connaître et comprendre l'œuvre de Thomas Bernhard, nous offrira un beau moment de théâtre.

Dominique Delpirou

■ **Également aux Abbesses** : • Du 4 au 10 janvier, **Rachid Ouamrane**, danse. • À partir du 25 janvier, **Le Système de Ponzi** (histoire d'un escroc), de David Lescot.

Au Ciné 13-Théâtre **Cœur de chien**, d'après Mikhaïl Boulgakov

• 1 avenue Junot. 01 42 54 15 12. Du 4 au 28 janvier. Mercredi à samedi 21 h 30, dim. 17 h 30.

Mikhaïl Boulgakov (écrivain d'Union soviétique mort en 1940) mêle habilement dans cette nouvelle le fantastique et le réel, l'Histoire (la grande) et la fiction.

Un urologue moscovite renommé transplante l'hypophyse et les testicules d'un alcoolique dans le corps d'un chien ramassé gelé et transi dans la rue. La bête reprendra les défauts du donneur, devenant peu à peu homme, apprenant à parler. Le fantastique se frotte au réel quand il fait carrière dans la révolution, expropriant et volant à tour de bras. Avec le temps, le monstre veut expédier le professeur au goulag et prendre son appartement. Alarmé, ce dernier injecte un calmant à sa créature qui mènera alors une vie paisible de chien de riche.



Mikhaïl Boulgakov.

La nouvelle a été écrite en 1925, mais ne sera publiée en URSS qu'en 1987 car jugée contre-révolutionnaire. Adaptée

par Alexandre Markoff, la pièce met en relief un mythe totalitaire, celui de l'homme nouveau, sa pureté nauséabonde et sa volonté de puissance effrénée : elle oppose le savant bourgeois et l'ex-chien dans l'appartement convoité.

La mise en scène, entre Grand-Guignol et épouvante, emprunte, nous dit le metteur en scène, à l'expressionnisme ses éclairages et au cinéma d'Eisenstein son esthétique. La compagnie est jeune et expérimentée, les dialogues sont alertes, ce qui laisse présager d'une fable politique vivifiante, brocardant les visées des usurpateurs.

Robert Sebbag

■ **Également au Ciné-13** : • **La maîtresse en maillot de bain**, jusqu'au 3 mars. • **Une scène**, du 11 janvier au 3 mars.

Au Théâtre de Dix-Heures

Julie Victor

Jusqu'au 31 mars

Au Dix-Heures, Julie Victor et ses musiciens complices (Jérémy Journiaux au piano et Dominique Mabilie aux guitares) tiennent la scène et remplissent la salle depuis octobre. Seul accessoire : un aquarium de poissons fantômes qui abreuve (avec une paille !) la chanteuse quand la pépie lui vient.

La soprano déjantée et humoriste lyrique parcourt les langues et les registres, de Liza Minelli (dont elle a le peps) à Bourvil (Normand et tendre comme elle). Elle imite sans limite les accents d'outre-partout, sans outrance et légère, entre jazz et variétés.

Une lampée d'aquarium pour l'inspiration et hop, *Fly to the Moon* à la bavaroise avec yodle et claques sur les cuisses : burlesque. Elle aime raconter les histoires et dit la sienne : le pari de monter à Paris «juste pour rire», le cours Florent, jusqu'à dire des pubs ineptes mais alimentaires. Avec dérision, elle brocarde le culte universel de l'ego : *Ô moi, je m'aime* en toutes les langues.

Une inspiration pour une lampée, puis elle cause l'ikéa des traductions techniques ratées et se prend le bec avec ses accompagnateurs qui vénèrent *Tata Yoyo* d'Annie Cordy : pas touche, c'est sacré ! L'électron libre est sa particule, le chant clown est sa partie tête. Au rappel, «*Vivre sans tendresse, ça on ne peut pas*» lui ressemble.

Robert Sebbag

□ 36 boulevard de Clichy. 01 46 06 10 17.

Autres programmes : www.theatredixheures.fr

À la Manufacture des Abbesses

La Confession du pasteur Burg

Jusqu'au 29 janvier

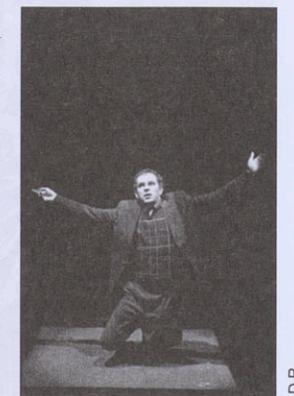
Aucun décor, juste un jeu de lumières, le récit est porté par le seul Frédéric Landenberg, l'un des meilleurs comédiens genevois de sa génération, dans un jeu expressionniste qui transcrit les pensées du pasteur Burg. Son interprétation, dans la mise en scène épurée de Didier Nkebereza, donne un grand relief au texte iconoclaste de Jacques Chessex (*le 18e du mois*, octobre 2011).

L'acteur porte une montée dramatique avec une large palette de tons, accents, mimiques, apostrophes et vitupérations. L'âme d'abord «*droite comme une lame*» va être transformée par l'amour, se tordre et se briser, accueillant parfois le souffle, les grimaces et les cris d'Antonin Artaud pour dire la cruauté du sort de celui qui a cru dominer sa chair avec sa foi. Ayant fait son propre malheur, le pasteur finit brisé, rampant en lamentations et en adresses divines : «*Je l'ai tuée... parce que Tu existes.*» Belle prouesse d'acteur, comme un verre de genièvre avalé cul sec.

R.S.

□ 7 rue Véron. du mardi au samedi à 19 heures.

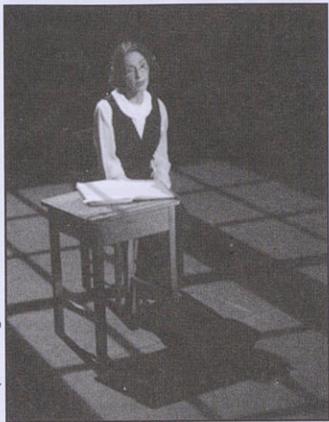
■ **Également à la Manufacture** : À partir du 5 janvier, **Le bonheur est à l'extérieur de l'intérieur**, de Gautier Fourcade.



D.R.

À l'Atalante **Enfance**, de Nathalie Sarraute

● 10 place Charles-Dullin. 01 46 06 11 90. Du 4 au 23 janvier.
Lundi, mercredi, vendredi à 20 h 30. Jeudi, samedi à 19 h. Dimanche à 17 h.



Shape Image

Sur le plateau, dans la lumière, un bureau d'enfant, une chaise, et Martine Pascal.

Comment parler de soi en gardant la distance critique nécessaire ? Comment restituer un vécu intérieur profondément

enfoui sans tomber dans les pièges traditionnels de la démarche autobiographique ?

Nathalie Sarraute s'est livrée avec brio à cet exercice périlleux en écrivant, alors qu'elle avait 83 ans, *Enfance*, où elle rassemble les souvenirs de ses onze premières années passées entre Paris, la Russie et la Suisse.

L'originalité de ce livre réside dans le dédoublement de la narratrice. Deux voix en dialogue construisent un patient travail de remémoration. L'une raconte, l'autre observe et critique le récit de la première en dénonçant clichés et raccourcis ; elle est en quelque sorte la garante de la véricité et de l'authenticité.

On comprend que ce texte, en raison même de sa théâtralité, ait attiré les comédiennes et les metteurs en scène. À l'Atalante, c'est Martine Pascal qui fera

(re)vivre *Enfance*. «*Enfance est un livre magnifique qui m'accompagne depuis près de trente ans*», dit-elle.

Elle a déjà joué le rôle de la narratrice au Théâtre du Rond Point ; la voix enregistrée de Nathalie Sarraute elle-même lui donnait alors la réplique, la questionnait. Ici, c'est la voix de Gisèle Casadesus qui sera son double. Les deux actrices avaient donné ensemble en 1995 une très belle version de *Savannay Bay* de Marguerite Duras.

Gisèle Casadesus, qui a aujourd'hui 97 ans, est la mère de Martine Pascal. Toutes deux font partie de la famille Casadesus, qui a donné sur quatre générations une formidable quantité de musiciens et de gens de théâtre. Une rue du 18^e porte le nom de «la famille Casadesus».

Dominique Delpirou



Stéphane Laure

À l'Alambic-comédie **Mnemosys**

par et avec **Benôit Rosemont**

Une petite musique avant que le rideau s'ouvre : *J'ai la mémoire qui flanche*, que chantait Jeanne Moreau. Benoît Rosemont apparaît, en élégant gilet rayé et nœud papillon. Il paraît très jeune, avec des mimiques de gamin étonné. À son visage, à sa façon de se tenir, tout de suite on le trouve sympa.

Benoît Rosemont a deux cordes à son arc. Il est prestidigitateur et il est, comme ici, un *mentaliste* qui nous étonne par une mémoire prodigieuse : chiffres, lettres, séries... Bien sûr, il a des trucs, des astuces mnémotechniques. Quelquefois il semble se tromper, quelquefois il ne parvient pas à se souvenir, mais il enchaîne si vite sur une pirouette verbale, on se dit que sûrement il l'a fait exprès...

Pas la moindre fanfaronnade. Ce n'est pas l'exploit qu'il cherche, mais l'émotion et la sympathie du public. Gagné : on se dit qu'on aimerait bien avoir un copain comme ça. Et derrière, il y a l'humour. L'humour toujours, un humour un peu fou, qui fait fi de la logique.

Un petit air à la fin : chanson

de Prévert, *Deux et deux quatre... répétez, dit le maître...* Benoît Rosemont vient saluer, il enlève son nœud papillon, et il a encore plus l'air d'un gamin farceur. (Pour adultes et enfants à partir de 8 ans.)

André Constant

□ 12 rue Neuve-de-la-Charbonnière. Horaires et autres spectacles : 01 42 23 07 66. www.alambic-comedie.com

À l'Étoile du Nord **À court de forme**

Du 3 au 14 janvier

Depuis 2005, l'Étoile du Nord accueille le festival *À Court de forme* qui regroupe pour chaque édition une cinquantaine d'artistes de tous horizons, souhaitant faire partager leur travail.

Cette année, la Compagnie Estrarre, qui anime ce festival, s'attaque à Shakespeare à travers de courtes formes théâtrales, chorégraphiques et filmiques. On pourra voir notamment *Hamlet* revisité par Stéphane Auvray-Nauroy, *My Macbethish*, pièce chorégraphique librement inspirée de Macbeth, *Anatomie Titus* d'après Heiner Müller...

□ 16 rue Georgette-Agutte. 01 42 26 47 47.

Lavoir moderne parisien

Mon Pouckine de Marina Tsvetaïeva

Du 13 au 21 janvier

Marina Tsvetaïeva, dont le talent éclatant n'eut d'égal en intensité que les tragédies qui marquèrent son existence, a dit comment elle a découvert la poésie à travers Pouchkine. Antonia Bosco interprète ce texte brûlant, avec Damien Lehman au piano.

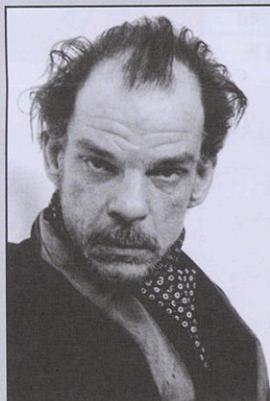
□ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14. Autres programmes : www.rueleon.net

À l'Échomusée

Alors Carcasse

Lecture par **Denis Lavant**

Vendredi 13 janvier à 20 h 30



Laurent Lafuma

Denis Lavant dans un rôle joué récemment au LMP.

Alors Carcasse, de Mariette Navarro, est un premier livre – et une surprise émouvante et belle. Denis Lavant l'a découvert, il a voulu le lire en public. Denis Lavant est connu pour ses premiers rôles au cinéma (des *Amants du Pont-Neuf* à *Capitaine Achab*), mais il est surtout un grand comédien de théâtre, il possède une voix inoubliable et cette qualité si rare qu'on appelle la *présence*.

Le texte de Mariette Navarro parle d'un homme qui au début «est encore vide et incertain, sans corps et sans idée», dit la prière d'insérer, et qui peu à peu apprend à être». Découvrir l'univers de cette jeune romancière dans la voix de Denis Lavant est une chance.

Réservation indispensable.

□ Échomusée de la Goutte d'Or. 21 rue Cavé. 01 42 23 56 56. echomusee@yahoo.fr

LE MOIS DU

18^e

Musiques

À la Reine Blanche

Sanacore

Chants populaires et chants sacrés italiens

Les 26 et 27 janvier, et 14 mars



Les quatre de Sanacore

Les quatre chanteuses de Sanacore explorent le répertoire polyphonique italien : chansons populaires, chants sacrés, créations contemporaines, ici se retrouvent les diverses influences musicales qui se sont exprimées à travers les siècles et de Venise à la Sicile. C'est un territoire qu'ont arpenté des groupes célèbres, tel celui de Giovanna Marini. À côté d'eux, les quatre de Sanacore font plutôt bonne figure.

Tania Pividori, animatrice du groupe, dirige également un chœur amateur à la Goutte d'Or, *Repetika*.

□ 2 bis passage Ruelle. Horaires et autres programmes de la Reine Blanche : 01 40 05 06 96. www.reineblanche.com

Aux Trois Baudets

Le Grandiloquent Moustache Poésie Club

Slam café théâtre

12, 13, 19, 20, 26, 27 janvier, 2 et 3 mars

Ce n'est pas du slam comme on en a l'habitude, plutôt une véritable pièce de théâtre humoristique, que présentent les trois moustachus du *Grandiloquent* etc. Se référant à des artistes, ou à la vie quotidienne, ils jouent avec la langue, avec la rime... Ils ont déjà présenté ce spectacle, avec succès, au Théâtre du Rond-Point.

□ 64 bd de Clichy. 01 42 62 33 33.

Autres programmes : www.lestroisbaudets.com

■ À l'église luthérienne Saint-Paul, 90 boulevard Barbès :

• **Dimanche 8 janvier** à 17 h, concert du groupe *In Extenso*, Brahms, Anton Bruckner.

• **Dimanche 15**, à 16 h 30, *Cipriani*, mélodies romantiques.

• **Dimanche 29**, à 17 h, le groupe *Athalie*, Schubert, Mendelssohn, Berlioz.

Au café littéraire du Petit Ney

• **Exposition du 3 au 24 janvier** : *Pour une littérature jeunesse non sexiste*.

• **Samedi 7 janvier**, de 10 h 30 à 11 h 30 : *Les livres, c'est bon pour les bébés !* Venez avec votre enfant.

• **Samedi 7**, de 14 h à 18 h : *Café chantant*, les spectateurs deviennent acteurs. Thème : *Appétits*.

• **Samedi 7**, de 19 h 30 à 22 h 30 : Contes et paroles libres avec *Contes à croquer*. À 21 h, Annie Kis dit un conte turc, *L'oiseau blanc*.

• **Dimanche 8**, de 14 h à 17 h : Atelier tarot.

• **Judi 12 et 26 janvier**, de 19 h 30 à 22 h 30 : *Chez Mademoiselle*, atelier pâtisserie.

• **Samedi 14**, de 18 h 30 à 23 h : Soirée jeux.

• **Vendredi 20**, à 19 h 30 : Deux nouvelles de Marcel Aymé, *Héloïse* et *La liste*. Lecture accompagnée d'un petit film d'animation

• **Samedi 28**, de 17 h à 23 h : Atelier d'écriture et scène ouverte slam., animer par *Slam ô Féminin*.

□ 10 avenue de la Porte Montmartre. 01 42 62 00 00.

LE MOIS DU
18^e
Expositions

“Murs Murs” : la galerie de l’Interloque expose des photos de Sylvain Garel

Sylvain Garel, qui expose ses photos dans cette galerie de la rue Myrha ouverte depuis peu par l’association L’Interloque, est un élu municipal du 18e, le président du groupe des Verts au Conseil de Paris.

«Non, nous dit-il, je n’entame pas une carrière de photographe. Mais j’ai été frappé, cet été en me promenant dans les rues de Montmartre, de voir le nombre incroyable d’œuvres d’art mural qu’on pouvait y voir, peintes, collées,

sculptées en bas-reliefs, en mosaïques... Cela témoigne d’une très grande créativité. J’ai pris près de cinq cents photos, j’en présente ici une partie.»

□ Du 13 janvier au 11 février. 43 rue Myrha. 01 42 59 15 88.



Galerie 3F

Pablo Parés

• Du 19 janvier au 5 février. 58 rue des Trois-Frères. 06 63 22 48 68. www.galerie3f.fr

Dans les années 1970, Pablo Parés débute des études d’architecture à Montevideo, où il est né. Les pays d’Amérique latine sont dirigés par des juntes militaires. Les oppositions sont réprimées. Les services secrets du Chili, de la Bolivie, du Brésil, du Paraguay et de l’Uruguay lancent une opération conjointe anti-guérillas appelée Condor qui n’est autre qu’une campagne d’assassinats. Pablo fuit son Uruguay et devient réfugié politique en France en 1975.

Petits boulots, apprentissage de la langue, puis travail comme dessinateur dans une agence d’architecture. Il reprend ses études d’archi à Paris-8. Il s’initie au théâtre, se familiarise avec la mise en scène de marionnettes. La fusion architecture-théâtre-marionnettes le poursuit et cette osmose des trois va le décider à créer son propre univers.

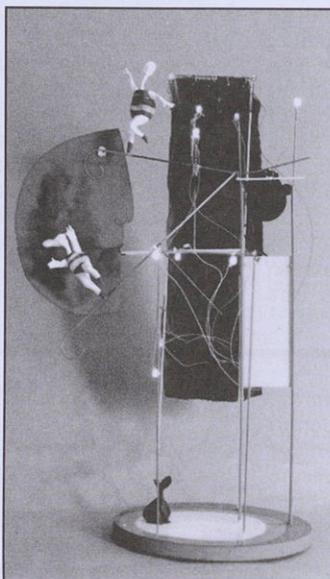
De là naissent des structures d’une grande variété, des structures à ciel ouvert où il installe son théâtre, construit, anime, éclaire ses décors, ses marionnettes colorées. Le mobile dans son ensemble prend corps. Cela donne des pièces uniques, agréables à contempler, à voir évoluer.

Depuis quelques temps, Pablo s’est mis au dessin, des personnages avec un visage en forme de lune : «La lune est la lumière de la nuit», dit-il.

Pablo Parés, ce sont «les formes animées de Calder, les couleurs de Miro, le prénom de Picasso».

Michel Cyprien

□ Vernissage 19 janvier, 18 h.



Chez Don Doudine

Nadia Djabali

Jusqu’au 24 janvier

Nadia Djabali a commencé à peindre, il y a une vingtaine d’années, sous l’influence des toiles de Jean-Michel Basquiat. Elle a gardé la spontanéité de ce temps-là, mais ses toiles sont aujourd’hui plus paisibles, d’une composition plus simple, plus ample. Elle aime y insérer des mots, des phrases, exprimant son sentiment sur la façon dont va notre monde. Elle expose chez Don Doudine quelques-unes des toiles de sa série des navires, et deux très réjouissants portraits d’animaux.

Nadia Djabali est membre de l’équipe du 18e du mois.

□ Don Doudine, cave à vins, 16 rue Myrha. 01 42 54 98 50. Du mardi au vendredi de 16 h à 21 h, samedi de 11 h à 21 h, dimanche de 10 h 30 à 14 h.

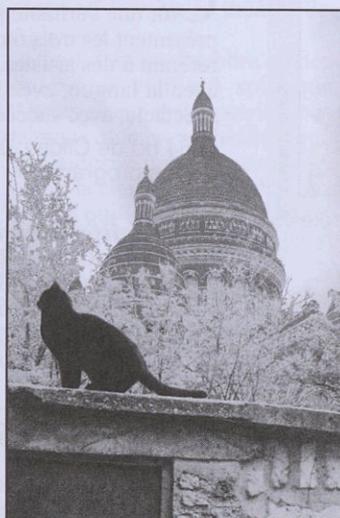
Guy Pouliquen, daltonien et photographe

• Jusqu’à fin janvier. Brasserie La Bande à Bon’Eau, 63 rue des Cloÿs.

Guy Pouliquen, photographe depuis cinquante ans, expose une de ses “séries”, Les Saturées. Une particularité de ce passionné de marine à voile et d’architecture, amoureux de Paris et du 18e où il habite: il est daltonien.

S’il ne confond pas le vert et le rouge, son handicap l’empêche de distinguer les différences de teintes. Pour lui, le noir, le marron et le gris foncé se ressemblent. Ainsi du bleu et du vert clair. Mais cette palette visuelle restreinte est son atout, percevant mieux que beaucoup d’autres les nuances d’éclairage et de brillance, les contrastes d’ombre et de lumière, le mouvement caché des lignes et des courbes, les reliefs.

«Je me balade, je lève la tête et je vois ce que d’autres ne voient pas, résume-t-il. Je tra-



veille les points de vue, les angles, de dessous ou de dessus.» D’où ces saisissantes pho-

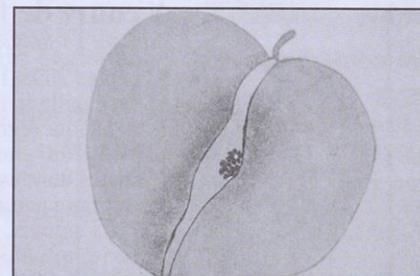
tos, la Tour Eiffel ou Mécanique anti-vent, ou un magnifique Sacré-Cœur en arrière-plan d’une mosaïque de façades comme peintes à la spatule.

Quant aux couleurs, fixées avec son propre regard, il ne les corrige pas au goût des non daltoniens. Attiré par les plus franches et chaudes, il exprime ce qu’il ressent : «Mon délire colorisé, je le communique comme je le vois.»

Guy Pouliquen nourrit des projets de nouvelles expositions dans notre arrondissement, notamment au Point Bar (angle de la rue du Ruisseau et de la rue Championnet).

Gérard Gaudin

□ Les photos de l’expo, comme celles figurant sur le site, peuvent être achetées. www.photos-pouliquen.fr



Gravure de Lyse Casanova (Galerie La Hune-Brenner)

■ Galerie La Hune-Brenner : • Du 7 au 14 janvier, Lyse Casanova, gravures et collages. Vernissage le 5 à partir de 18 h. • Le 7, à partir de 19 h, soirée consacrée à la chanteuse Isabeau. • Du 19 au 21, Claude Margat, livres et œuvres sur papier. (3 rue Ravignan. 01 43 25 54 06.)

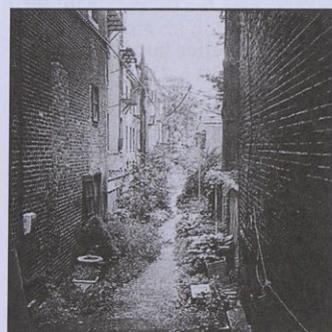
■ Centre musical Fleury-Goutte d’Or : Dans le hall, Aurélie Lecarpentier présente, du 10 au 29 janvier, un ensemble de photos qu’elle a prises à Damas juste avant que n’éclate la révolution syrienne. (1 rue Fleury. 01 53 09 30 70.)

■ Centre d’animation Binet : Du 13 janvier au 11 février, FUG (Fabien Ulrich Georges), dessinateur, affichiste, peintre, poète.. (66 rue René-Binet. 01 42 55 69 74)

■ Galerie La Rotonde : Jusqu’au 13 janvier, Paysages rêvés. Œuvres de Agard, Bry, Cerutti, Huguier, Martshall, Monier, Nouvel, Pagès, Rullière, Yannone. (28 rue Eugène-Carrière. 06 81 69 53 76.)

■ Échomusée de la Goutte d’Or : La “super-expo-vente”, sous le nom de Fuck Noël, dure jusqu’au 31 janvier. (21 rue Cavé. 01 42 23 56 567.)

■ Au Bal, la prochaine exposition, sous le titre Photographica, sera consacrée à l’histoire des livres de photo latino-américains. À partir du 20 janvier. (6 impasse de la Défense. 01 71 782 25 28.)



Little Big Galerie

Bénédicte Lassalle

Bénédicte Lassalle s’est promenée à Boston, munie de son iPhone. Elle en a rapporté des images de vie quotidienne, des détails minuscules, pas du tout des photos de touriste visitant les sites répertoriés... Mais les couleurs acides, le grain, leur donnent une personnalité singulière, un peu fantastique, poétique.

□ 45 rue Lepic. 01 42 52 81 25.



Les urgences de l'hôpital Bichat

«Je voudrais souligner ici la curieuse notion d'accueil aux Urgences de l'hôpital Bichat.

Tombée sur la chaussée après avoir été éjectée du bus 31 (arrêt Guy-Môquet) dont les portes s'étaient fermées brutalement sur moi, et souffrant d'une plaie à l'arrière du crâne et de multiples contusions, j'ai été secourue par les pompiers qui m'ont déposée aux Urgences de Bichat.

Alors que je souffrais et saignais abondamment, j'ai dû suivre un interne jusque dans un local meublé d'un lit d'examen, d'un bureau doté d'un ordinateur, et d'un lavabo garni de papier-essuie-mains qui m'a servi à tenter de comprimer le sang. Après avoir demandé mon identité, l'interne m'a demandé de patienter, j'ai donc attendu, comprimant ma plaie dont le sang continuait de couler.

Je savais que bien d'autres patients nécessitaient des soins prioritaires, mais... Comme une interne, visiblement pressée, passait devant la porte ouverte, je l'ai saluée poliment, demandant si elle pouvait m'indiquer dans quel délai je serais secourue... Elle m'a répondu sèchement que «ça ne faisait pas longtemps que j'étais là», ne me proposant même pas un lot de compresses pour ma plaie. Et comme je regardais l'indication *Sortie*, elle m'a indiqué que je pouvais partir et qu'il n'y avait rien à signer.

Alors je suis partie à pas comptés, chancelante et saignant. J'ai rejoint, douloureusement et souvent arrêtée par des pas-

sants qui me proposaient leur secours, mon quartier et la pharmacie Marchal, avenue de Saint-Ouen. Là, en dépit de l'abondance de clients, on m'a secourue immédiatement, avec des mots gentils, ce qui est réconfortant quand on est en état de choc.

Le lendemain, mon généraliste a «recollé» le crâne endommagé. Les radios et examens ont été assurés, avec professionnalisme et courtoisie, à la Clinique Turin.

Je défends la cause de l'Hôpital Public en demande de personnels qualifiés, et celle des Urgences souvent agressées par des patients intolérants...mais quelques compresses et paroles réconfortantes auraient suffi à me faire patienter...

Depuis cet accident, les voisins et riverains qui s'enquière de ma santé, m'ont tous conté au moins une expérience similaire aux Urgences de Bichat.»

J. G.



Dans le hall

Dans le hall de la mairie, le 1er décembre. Deux messieurs âgés sont assis sur un banc, plongés dans leur quotidien. L'un d'eux relève la tête : «À mon époque on ne parlait pas de l'Europe, à mon époque on ne travaillait pas 35 heures et il n'y avait pas de pause cigarette, à mon époque on n'allait pas au ski ou à la mer se tremper les fesses, à mon époque...» L'autre, levant les yeux au ciel : «À ton époque !»

Deux femmes plus toutes jeunes traversent le hall. C'est la période où a lieu la distribution aux personnes âgées des boîtes de chocolat offertes par le Centre d'action sociale. Sur la table à côté, trois cartons sont posés. Les deux dames y fouillent, en retirent des pochettes bleues estampillées "café-capote, mairie de Paris", qui sont là pour la journée anti-sida.

Un monsieur, amusé, leur lance : «Ce sont des préservatifs, Mesdames !» Une dame, faussement naïve, réplique : «Mais non, ce sont des doses de café !»

Michel Germain

PETITES ANNONCES

■ **Stage de modelage et cuissons** "les Dimanches à l'atelier". Six heures, six dimanches, un par mois à partir du 22 janvier. C'est à l'atelier "Argile et Création", 11 passage Lathuille, 18e. Rens. : Josiane Chevalier, 06 61 04 56 87. www.jchevalier.fr

■ La Compagnie Graines de Soleil propose un **atelier corporel à partir du 3 janvier 2012**, les mardis de 18 h à 19 h 30 à la Salle Saint-Bruno. Animé par Justine Favart, danseuse-chorégraphe, basé sur l'épanouissement personnel à travers la pratique corporelle artistique, la respiration, la relaxation, le bien-être. Graines de Soleil, 7 rue de la Charbonnière, 75018. Tél. 01 46 06 08 05. grainesdesoleil@hotmail.com

■ La Compagnie *Si tu vois Adrienne* propose un **atelier hebdomadaire de parole et de pratique théâtrale** : *Moi, mon quartier, ma ville...* (adultes et adolescents). Coût : 20 € pour l'année. Contact 06 82 55 57 13. situvoisadrienne@gmail.com

■ **La Gymnastique volontaire** vous attend 6 rue Esclangon. Cours de gym d'entretien. Accueil, randonnée conviviale. Pour optimiser votre capital santé, garder la forme. Tél : 01 46 27 58 34.

TARIF DES PETITES ANNONCES :

● **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres**, 9 € jusqu'à 240 signes. Paiement à la commande. ● Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes.

TOUJOURS PROCHE DE VOS ENVIES.

CRÉATION & EXCLUSIVITÉ D'UN SERVICE SUR-MESURE.

Ici votre rêve prend forme !

- Création et transformation de bijoux.
- Réparation horlogerie et bijouterie.
- Restauration de pendules et de montres anciennes.
- Estimation de vos bijoux et montres.
- Rachat de votre Or.
- Grandes marques d'horlogerie et bijouterie.

COMPTOIR JOFFRIN
Bijoutier - Joaillier - Horloger

5, rue Lepic 75018 PARIS - Tél. 01 42 64 90 45
28, rue Hermel 75018 PARIS - Tél. 01 46 06 40 25
www.comptoirjoffrin.fr

Au cœur du 18^e, un imprimeur près de chez vous !

promoprint
imprimerie reprographie

IMPRESSION TRADITIONNELLE & NUMÉRIQUE COULEUR & NOIR/BLANC - MAC & PC

IMPRIMERIE
Brochures, livrets, chemises, plaquettes, liasses, autocopiantes, têtes de lettre, affiches, etc.

REPROGRAPHIE
Manuels techniques, dossiers de presse, lettres d'informations, manuels de formation, thèses, mémoires, etc.

PROMOPRINT imprimerie - reprographie
79 rue Marcadet 75018 Paris • Tél : 01 53 41 62 00 • Fax : 01 53 41 62 02
contact@promoprint.fr • www.promoprint.fr

18e Les gens

Martine Lusardy, directrice de la Halle Saint-Pierre, lui a donné sa vocation : faire découvrir des formes d'art en marge de la culture "officielle". En cinquante expositions, elle a rendu ce lieu incontournable.

Dix-sept ans à la tête de la Halle Saint-Pierre

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

«**C**haque exposition est une prise de risque, dit Martine Lusardy. Car nous explorons des champs artistiques qui ne sont pas balisés.» Brune, la parole rapide, l'air d'avoir toujours envie d'être un peu plus loin que le moment présent, Martine Lusardy est la directrice de la Halle Saint-Pierre, le musée de la rue Ronsard, au pied de la Butte Montmartre.

La vocation à laquelle se consacre la Halle Saint-Pierre, c'est "l'art singulier", "l'art en marge". Ou plutôt les arts en marge, car ce terme recouvre toutes sortes de formes d'expression : un domaine toujours en mouvement, dans le monde entier : art des malades mentaux, art des autodidactes, de ces artistes populaires qu'on ne sait où classer, ce que les anglo-saxons appellent "l'art outsider"... Art de ceux qui refusent les normes et les modes de la culture reconnue, dominante, et qui laissent le champ libre à l'imagination, cette "folle du logis", à l'irrationnel...

Certains de ces créateurs en marge vivent dans le "monde de l'art". C'était le cas par exemple de l'américano-haïtien Jean-Michel Basquiat, considéré très jeune dans le monde entier comme un immense artiste, et dont la Halle Saint-Pierre a exposé des œuvres. Mais beaucoup sont méconnus. «*Au bout de cinquante expositions, explique la directrice, le domaine à découvrir et à faire découvrir est toujours aussi vaste.*»

Un ancien marché couvert

Martine Lusardy, née en Algérie d'un père agriculteur et d'une mère pianiste, est venue en France à l'âge de 9 ans, en 1963 (un an après l'indépendance de l'Algérie). Après des études de lettres et de philosophie, elle a travaillé dans les services culturels de la Ville de Paris.

Ces années 1980 étaient encore marquées par le grand projet de démocratisation de la culture. Les musées s'ouvraient au grand public. Des institutions nouvelles naissaient, notamment en direction des enfants : ainsi, le *Musée en herbe* du Jardin d'acclimatation, où Martine Lusardy entre en 1988.

À cette époque, la municipalité de Paris a décidé de rénover, dans le 18e arrondissement, la halle de la place Saint-Pierre, ancien marché couvert désaffecté depuis longtemps et qui servait de garage pour les véhicules municipaux. Une partie du bâtiment est devenue un gymnase (le gymnase Ronsard), l'autre un lieu culturel dans lequel on a installé deux institutions : le *Musée en herbe*, qui disposait ainsi d'un deuxième site, et un *Musée d'art naïf* dirigé par un collectionneur, Max Fourny, à qui la Ville avait acheté sa collection.

Ça ne se passe pas très bien. La cohabitation fait que le public a du mal à identifier ce lieu. En 1994, le *Musée en herbe* s'en va, se rapatrie sur ses locaux du Jardin d'acclimatation. Entre temps, Max Fourny est mort. Martine Lusardy est nommée à la Halle Saint-Pierre pour définir une vocation plus claire de ce lieu.

L'exposition "L'Art brut"

«*La collection de Max Fourny était d'une grande médiocrité, affirme-t-elle. J'ai vite compris qu'on ne pouvait pas bâtir là-dessus une institution vivante, attirante.*» Max Fourny était un éditeur, qui passait commande à des artistes



pour illustrer ses livres, et leur prenait des tableaux.

Fin 1995, Martine Lusardy frappe un grand coup avec l'exposition *L'Art brut*, qui durera neuf mois et attirera énormément de visiteurs – permettant de combler le trou financier de la Halle.

«*L'art brut*», cette expression a été forgée par le peintre Jean Dubuffet, un des plus grands artistes français du XXe siècle, qui depuis des années défendait ces formes d'art que les élites ne veulent pas reconnaître. Le titre d'un de ses livres, *Asphyxiante culture*, est significatif.

«*Ce combat est toujours d'actualité, explique Martine Lusardy. Il existe toujours, dans le domai-*

«Donner leur chance à des "hommes du commun".»

ne de la culture et de l'éducation, une position élitiste, celle d'un milieu qui est persuadé qu'il détient la vérité, et où les gens se reconnaissent entre eux. Spécialement en France, où les traditions historiques pèsent lourd. Dubuffet a donné la chance à des "hommes du commun" d'avoir autant de valeur que ceux qui sont issus de la culture traditionnelle.»

Découvrir des artistes

Elle dit vouloir «*entretenir*» les questions posées par Dubuffet, mais pas apporter des réponses, car ce serait fermer le débat. D'autant que les choses évoluent sans cesse : en ce qui concerne par exemple l'art des fous, il se pratiquait autrefois dans le cadre de lieux d'enfermement, les "asiles" ; mais de nos jours, rares sont ceux qui restent trente ans dans un hôpital psychiatrique.

Des lieux consacrés de façon permanente à l'art brut, il en existe maintenant en France dans plusieurs villes, ou bourgs, mais à Paris la Halle

Saint-Pierre est le seul. Elle a contribué à faire découvrir de véritables artistes, à faire reconnaître certains d'entre eux bien au-delà des frontières françaises.

«*Il y a des expositions qui ont très bien marché, raconte Martine, d'autres qui sont restées plus confidentielles. Il y a eu des moments formidables et des mauvais moments. Mais quand on est capable de tourner la page après que le mauvais est passé, ça rend plus fort.*»

Elle reconnaît aussi, dans les crises traversées – car il y en a eu – avoir appris dans le domaine de la gestion, dans l'art de conduire une équipe.

Une équipe réduite

Actuellement, quatorze personnes travaillent à la Halle, équipe très réduite, avec un principe : tous sont polyvalents. Chacun, bien sûr, a une responsabilité particulière, pour les expositions, la librairie, le bar du hall d'accueil (très fréquenté par des gens du quartier), les relations extérieures... Mais tous doivent être capables de donner un coup de main dans un autre domaine, ou d'assurer une suppléance. Et tous aujourd'hui, on le constate quand on les connaît un peu, ne sont pas là par hasard, ils ont le sentiment de participer à un combat.

Ce que Martine Lusardy retient surtout de ces dix-sept années, ce sont les rencontres, avec des artistes, des collectionneurs, des animateurs de revues, des écrivains. Elle cite des noms qui l'ont marquée : Édouard Glissant, le grand romancier et poète martiniquais, ou encore Annie Le Brun, critique littéraire et théoricienne, qui l'a aidée à comprendre le sens de son travail... Elle guette sans cesse le moment «*où un artiste inconnu va nous réveiller*», elle guette la découverte de «*l'humain dans son mystère*».

«*Tous les jours on attend un miracle*», dit-elle. Noël Monier

□ 2 rue Ronsard. 01 42 58 72 89.